

TELUS Corporation

Notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Le 13 février 2025



1. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements attendus ainsi que sur notre performance financière et notre rendement opérationnel. Les énoncés prospectifs incluent tous les énoncés qui ne renvoient pas à des faits historiques. Ils comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos attentes à l'égard des tendances au sein de l'industrie des télécommunications (notamment la demande en matière de données et la croissance continue du nombre d'abonnés), et nos plans financiers (tels que le programme pluriannuel de croissance du dividende). Les mots hypothèse, but, indication, objectif, perspective, stratégie, cible et autres expressions semblables ou l'emploi de verbes tels que avoir pour but, s'attendre à, croire, pouvoir, avoir l'intention de, planifier, prévoir, viser à, chercher à, devoir et s'efforcer de dénotent généralement des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont faits conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes intrinsèques et ils se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou d'autres événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les énoncés prospectifs.

Ces risques et les hypothèses qui sous-tendent nos énoncés prospectifs sont décrits plus en détail à la *rubrique* 9, *Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires*, et à la *rubrique* 10, *Risques et gestion des risques*, de notre rapport de gestion annuel 2024. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs et ne visent pas à constituer une liste exhaustive de nos hypothèses ou des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou d'autres événements réels diffèrent considérablement des énoncés prospectifs formulés dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- Questions de réglementation. Nous exerçons nos activités dans un certain nombre d'industries hautement réglementées et, par conséquent, nous sommes assujettis à une vaste gamme de lois et de règlements à l'échelle tant nationale qu'internationale. Les politiques et les approches proposées par des représentants élus ou découlant de décisions réglementaires, d'examens ou d'autres activités gouvernementales pourraient avoir des incidences stratégiques, opérationnelles ou financières (y compris sur les produits d'exploitation et/ou les flux de trésorerie disponibles).
 - Les risques et les incertitudes comprennent :
 - o les modifications susceptibles d'être apportées au régime de réglementation aux termes duquel nous exerçons nos activités ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la rubrique 9.4, Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications, du rapport de gestion;
 - o notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé, des soins virtuels et des appareils médicaux dans les territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé;
 - o notre capacité à nous conformer, ou à faciliter la conformité de nos clients, à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, tant à l'échelle nationale qu'internationale.
- Environnement concurrentiel. La croissance et les activités des concurrents et l'intensification de la concurrence (tarifs, y compris les rabais et le regroupement de services), ainsi que la concurrence non traditionnelle, la technologie perturbatrice et la désintermédiation pourraient modifier la nature des marchés dans lesquels nous livrons concurrence et se répercuter sur notre part de marché, ainsi que sur nos résultats financiers (y compris sur les produits d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles). TELUS Numérique, TELUS Santé et TELUS Agriculture & Biens de consommation sont également confrontées à une concurrence féroce dans leurs différents marchés respectifs.
- <u>Technologie</u>. L'adoption par les consommateurs de technologies différentes et les attentes changeantes des clients pourraient se répercuter sur nos flux de rentrées et sur nos taux de désabonnement.
 - Les risques et les incertitudes comprennent :
 - les technologies de rupture, comme les réseaux définis par logiciels dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou faire en sorte que nous revoyions la tarification de ces services, et les solutions technologiques auto-installables;
 - l'incapacité à innover, à maintenir les avantages technologiques ou à répondre efficacement et en temps opportun à l'évolution de la technologie;
 - le déploiement, les avantages et les gains d'efficacité prévus, et l'évolution continue des technologies et des systèmes à large bande mobiles:
 - notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles;



- notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de répondre à la demande croissante visant les services de transmission de données et notre capacité à utiliser le spectre ainsi acquis;
- le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseaux fixes à large bande à un coût raisonnable ainsi que la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau et le succès remporté par ceux-ci;
- o notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- Sécurité et protection des données. Notre capacité à détecter et à identifier les menaces et les vulnérabilités possibles dépend de l'efficacité de nos contrôles en matière de sécurité pour protéger notre infrastructure et notre milieu d'exploitation, ainsi que de notre rapidité à répondre aux attaques et à rétablir les activités commerciales. Une attaque réussie pourrait nuire à l'exploitation de notre réseau ou entraîner l'accès non autorisé à des informations concernant nos clients, les membres de notre équipe ou nos activités, ou encore l'interception, la destruction, l'utilisation ou la dissémination non autorisées de telles informations.
- IA générative. L'IA générative nous expose à de nombreux risques, notamment les risques liés à l'efficience opérationnelle, à l'utilisation responsable de l'IA, à la confidentialité des données et à la cybersécurit et à la possibilité que notre utilisation de l'IA génère un contenu inexact ou inapproprié ou crée des perceptions négatives parmi les clients; de plus, la règlementation pourrait également nuire aux mises en œuvre futures, ce qui pourrait avoir une incidence sur la demande pour nos services.
- <u>Climat et environnement</u>. Des catastrophes naturelles, des pandémies, des changements climatiques et des événements perturbateurs pourraient se répercuter sur nos activités, sur le degré de satisfaction de la clientèle et sur l'expérience des membres de l'équipe.
 - L'atteinte de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (« GES ») dans le cadre de nos activités dépend de notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions qui permettent de réduire la consommation d'énergie et d'adopter des sources d'énergie plus propres, de notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels, et de notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de GES qui découlent de nos activités.
- Performance opérationnelle et regroupements d'entreprises. Les activités d'investissement et d'acquisition présentent des occasions d'accroître l'étendue de nos activités d'exploitation, mais pourraient nous exposer à de nouveaux risques. Il se pourrait que nous ne réussissions pas à nous positionner sur le marché ou à accroître notre part de marché et à en tirer des avantages, et les efforts déployés à des fins d'intégration pourraient détourner les ressources de nos autres priorités. Les risques comprennent :
 - o notre dépendance à l'égard des services infonuagiques fournis par des tiers aux fins de la prestation de nos services en technologie de l'information;
 - o les risques, notamment d'ordre économique et politique, liés à l'exercice d'activités à l'échelle mondiale (y compris les guerres et d'autres développements géopolitiques).
- Nos systèmes et processus. Les activités d'innovation, d'entretien et de gestion au chapitre des systèmes et de la technologie pourraient se répercuter sur nos systèmes informatiques et sur la fiabilité de notre réseau, ainsi que sur nos charges d'exploitation.

Les risques et les incertitudes comprennent :

- notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner des interruptions du réseau;
- les perturbations techniques et les bris d'infrastructures;
- les retards et la hausse des coûts, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales;
- l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Notre équipe. La nature sans cesse changeante et le caractère hautement concurrentiel de nos marchés et de notre environnement d'exploitation conjugués à la mondialisation et à l'évolution du profil démographique de notre main-d'œuvre, de même que l'efficacité de nos programmes internes de formation, de perfectionnement, de relève et de santé et bien-être, pourraient se répercuter sur notre capacité à attirer, à former et à retenir au sein de notre équipe des membres possédant les compétences requises pour répondre aux besoins en évolution de nos clients et de notre entreprise. Les membres de l'équipe pourraient être confrontés à des défis plus grands en matière de santé mentale associés aux initiatives de changements importants au sein de l'organisation, ce qui pourrait entraîner la perte de membres clés de l'équipe en raison d'une invalidité de courte ou de longue durée. L'intégration d'acquisitions d'entreprises internationales et les activités d'intégration qui en découlent pourraient avoir une incidence sur l'efficacité opérationnelle, la culture organisationnelle et l'engagement.



- Fournisseurs. Notre société pourrait être touchée par les perturbations liées aux chaînes d'approvisionnement, de même que par le manque de résilience à l'égard d'événements locaux ou d'envergure mondiale. La dépendance envers un seul fournisseur en ce qui a trait à la fourniture de produits et de composants ainsi qu'à la prestation de services ou au soutien pourrait avoir une incidence sur notre capacité à répondre avec efficacité aux attentes croissantes et sans cesse changeantes des clients tout en maintenant la qualité du service. La capacité de nos fournisseurs à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons.
- Questions liées aux biens immobiliers. Les placements immobiliers sont exposés à des risques de financement possibles et à l'incertitude quant à la demande et aux taux d'occupation et de location futurs, particulièrement après la pandémie. Les projets d'aménagement immobiliers futurs pourraient ne pas être achevés selon les délais ou le budget établis et pourraient ne pas susciter les engagements liés à des contrats de location prévus.
- Financement, dette et dividendes. Notre capacité à obtenir du financement aux prix les plus avantageux pourrait être touché par les conditions générales du marché ainsi que par l'évolution des évaluations dans les marchés des capitaux et les marchés des titres à revenu fixe et des capitaux concernant notre capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour assurer le service de notre dette. Notre intention actuelle de verser des dividendes à nos actionnaires pourrait limiter notre capacité à investir dans nos activités afin de favoriser notre croissance future.

 Les risques et les incertitudes comprennent :
 - notre capacité à utiliser des capitaux propres à titre de contrepartie dans le cadre d'acquisitions d'entreprises est influencée par les évaluations boursières des actions ordinaires de TELUS et des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc.;
 - o le niveau de nos dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou d'achats auprès de tiers ont une incidence sur et sont touchés par : nos initiatives liées aux services à large bande; notre déploiement continu de technologies mobiles plus récentes; les investissements dans la technologie des réseaux qui sont nécessaires aux fins de la conformité avec les lois et règlements en matière de sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions visant les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'affectation de ressources aux acquisitions et aux futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »). Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou si des modifications sont apportées au régime de réglementation aux termes duquel nous exerçons nos activités, cela pourrait influer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement;
 - des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient freiner notre capacité à investir dans les activités, à réduire le levier financier ou à fournir aux actionnaires un rendement du capital. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont prises par notre conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende sera maintenu en 2025 ou qu'il sera renouvelé;
 - l'incapacité de TELUS Numérique à atteindre les cibles ou à réaliser d'autres projections relatives à ses activités, qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de TELUS à atteindre les cibles de l'organisation dans son ensemble et pourrait entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (Cda) Inc. ou des actions ordinaires de TELUS, voire les deux. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS Numérique sont décrits dans les documents publics déposés par TELUS International (Cda) Inc. sur les sites SEDAR+ et EDGAR.
- Questions fiscales. La complexité des lois et des règlements fiscaux au pays et à l'étranger et des obligations d'information qui s'appliquent à l'égard de TELUS et de nos filiales en exploitation à l'échelle internationale pourrait avoir une incidence sur nos résultats financiers. Les acquisitions effectuées à l'international et l'expansion de nos activités accroissent notre exposition à divers régimes fiscaux.
- <u>L'économie</u>. L'évolution de la conjoncture économique à l'échelle mondiale, y compris une possible récession et des attentes fluctuantes concernant l'inflation, de même que l'efficacité avec laquelle nous surveillons et modifions nos hypothèses en matière de croissance et nos plans d'urgence, pourraient avoir une incidence sur l'atteinte des objectifs de la société, sur nos résultats financiers (y compris les flux de trésorerie disponibles) et sur nos régimes de retraite à prestations définies. Les incertitudes géopolitiques et les éventuels tarifs ou mesures commerciales non tarifaires font planer un risque de récession et pourraient amener les clients à réduire ou à reporter leurs dépenses discrétionnaires, ce qui se répercuterait sur les achats de nouveaux services ou sur les volumes d'utilisation, et à envisager le remplacement de ces services par des solutions à plus faible prix.
- <u>Les litiges et les questions d'ordre juridique</u>. La complexité des lois et des règlements et la conformité à ces lois et règlements, de même que nos engagements et nos attentes, pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et notre réputation.

Les risques comprennent :

o notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations actuelles et possibles ou notre capacité à négocier et à exercer des droits d'indemnisation ou d'autres protections relativement à ces réclamations;



 le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent document décrivent nos attentes; ils se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et ils pourraient être modifiés après cette date. Nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, sauf dans les cas exigés par la loi.

Tous les énoncés prospectifs figurant dans la présente notice annuelle sont assujettis à la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.



2. TABLE DES MATIÈRES

		Indication de la page Intégré par renvoi à partir des documents suivants de 2024		je
				•
Suj	et	Notice annuelle	Rapport de gestion ¹	États financiers ¹
1	MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS	2	80, 90 et 98	
2	TABLE DES MATIÈRES	6		
3	STRUCTURE DE L'ENTREPRISE			
Ū	3.1 Nom, adresse et constitution	6		
	3.2 Liens intersociétés et filiales de TELUS	7		Note 28 b)
4	ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE			- ,
	4.1 Historique des trois derniers exercices	8	6, 16, 17, 39 et 143	
5	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ			
	5.1 Qui nous sommes	21		
	a) Organisation	21	39	
	b) Notre stratégie	21	16	
	c) Survol des activités	21	6, 24, 30, 41, 49, 56 et 80	
	d) Environnement concurrentiel	21	24 et 110	
	e) Responsabilité sociale de l'entreprise et environnement	22		
	f) Relations avec les employés	23	30	
	5.2 Facteurs de risque	23	98	
	5.3 Réglementation	23	90 et 105	
6	DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS	23	67	
7	DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL			
	7.1 Description générale de la structure du capital	23	36, 90 et 105	
	7.2 Contraintes	25		
	7.3 Notations du crédit	26	67 et 70	
8	MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES			
	8.1 Cours et volume	28		
	8.2 Ventes antérieures	28		Note 26 b)
9	ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION			
	9.1 Nom, occupation et titres détenus	28		
	9.2 Interdiction d'opérations sur valeurs, faillites, pénalités et sanctions	30		
10	POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI	30	141	Note 29 a)
11	MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	30		
12	AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	30		
13	CONTRATS IMPORTANTS	30		
14	INTÉRÊTS DES EXPERTS	31		
15	COMITÉ D'AUDIT	31		
16	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	33		
	NEXE A : MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT	34		

¹ Tel que déposé sur SEDAR+ le 13 février 2025

Chaque rubrique du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « rapport de gestion annuel 2024 ») mentionnée dans la présente notice annuelle (la « notice annuelle ») est intégrée par renvoi aux présentes et déposée sur SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Il est entendu que malgré les renvois à la circulaire d'information de TELUS, à ses états financiers consolidés, à son rapport sur les enjeux ESG et la durabilité et à son site Web, telus.com, ni ces documents ni le site Web ne sont intégrés dans la présente notice annuelle. Dans la présente notice annuelle, à moins d'indication contraire, on entend par « dollars » ou « \$ » des dollars canadiens.

3. STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

3.1 Nom, adresse et constitution

TELUS a été constituée en vertu de la loi intitulée *Company Act* (Colombie-Britannique) (la « Loi sur les sociétés de la C.-B. ») le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par un tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* entre BCT, BC TELECOM Inc. (« BC TELECOM ») et l'ancienne TELUS Corporation (« TC ») établie en Alberta, BCT a acquis la totalité



des actions de BC TELECOM et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT, et BC TELECOM a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour prendre celle de TELUS Corporation et, depuis février 2005, la société relève de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique), laquelle a remplacé la Loi sur les sociétés de la C.-B. Le 4 février 2013, conformément aux modalités d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal aux termes de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique), TELUS a échangé la totalité de ses actions sans droit de vote alors émises et en circulation contre des actions ordinaires, à raison de une pour une. Le 16 avril 2013, TELUS a fractionné ses actions ordinaires, à raison de deux pour une. Le 17 mars 2020, TELUS a fractionné ses actions ordinaires émises et en circulation à raison de deux pour une. Le 1er janvier 2024, dans le cadre d'une restructuration interne, TELUS Holdings 2023 Inc. a fusionné avec TELUS Corporation.

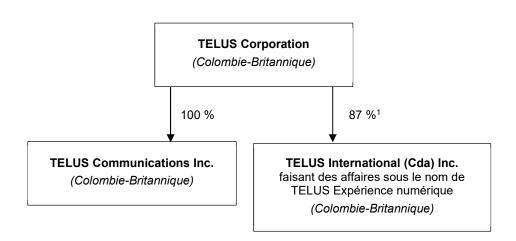
TELUS a conservé son siège social à Vancouver, en Colombie-Britannique, au 510 West Georgia Street, Floor 5, et ses bureaux administratifs, à Vancouver, en Colombie-Britannique, au 510 West Georgia Street, Floor 23.

3.2 Liens intersociétés et filiales de TELUS

Les activités des services de télécommunications de TELUS sont principalement exercées par l'entremise de TELUS Communications Inc. (« TCI »). TELUS International (Cda) Inc. (faisant des affaires sous le nom de TELUS Expérience numérique) (« TELUS Numérique ») est un innovateur en expérience client numérique qui conçoit, construit et livre des solutions de prochaine génération, notamment en matière d'intelligence artificielle et de modération de contenu, pour des marques mondiales et révolutionnaires, en soutenant leurs clients dans leurs aventures de transformation numérique et en permettant aux clients d'adopter rapidement les technologies numériques de prochaine génération afin d'obtenir de meilleurs résultats pour l'entreprise.

En février 2021, TELUS International (Cda) Inc. a réalisé un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») en offrant des actions à droit de vote subalterne (« actions à droit de vote subalterne de TI »); TELUS Corporation et un actionnaire non majoritaire de TELUS International (Cda) Inc. ont également offert, individuellement, des actions à droit de vote subalterne de TI parallèlement au PAPE.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, TCI et TELUS Numérique étaient les seules filiales qui détenaient des actifs comptant pour plus de 10 % de l'actif consolidé de TELUS et qui généraient des ventes et des produits d'exploitation supérieurs à 10 % des ventes consolidées et des produits d'exploitation consolidés de TELUS. De plus, l'ensemble des actifs, des ventes et des résultats d'exploitation des autres filiales de TELUS (sauf TCI et TELUS Numérique) n'excédaient pas collectivement 20 % du total de l'actif consolidé de TELUS ou 20 % du total des ventes consolidées et des produits d'exploitation consolidés de TELUS au 31 décembre 2024.





¹ En date du 31 décembre 2024, TELUS Corporation avait conservé, directement et indirectement, environ 87 % de la participation votante combinée rattachée à l'ensemble des actions émises et en circulation de TELUS International (Cda) Inc. et une participation de 57,6 %.

4. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

4.1 Historique des trois derniers exercices

Au cours de la période de trois exercices close le 31 décembre 2024, nous avons continué à perfectionner notre stratégie de croissance nationale, inspirée par nos six impératifs stratégiques.

Pour obtenir un survol des événements et des conditions ayant influencé notre évolution générale au cours de 2024 et connaître la manière dont notre entreprise a continué à évoluer au cours de cet exercice, veuillez vous reporter à la rubrique 1.2, L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, à la rubrique 2.2, Impératifs stratégiques et, relativement aux progrès réalisés à l'égard de nos priorités d'entreprise, à la rubrique 3, Priorités de la société et à la rubrique 5, Analyse des résultats d'exploitation de notre rapport de gestion annuel 2024, ces rubriques étant intégrées par renvoi aux présentes. La présente notice annuelle intègre également par renvoi la rubrique 11, Définitions et rapprochements de notre rapport de gestion annuel 2024.

L'exposé qui suit porte sur les événements et les conditions en 2022 et en 2023.

Impératif stratégique : Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et mobile Opensignal nous a décerné diverses distinctions en 2022.

- Dans le rapport Mobile Network Experience Canada publié en février 2022, nous nous sommes classés au premier rang au chapitre de l'expérience vidéo, de l'expérience au chapitre des jeux, de l'expérience d'application vocale et des vitesses de téléversement, et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang en ce qui a trait aux vitesses de téléchargement et à la disponibilité du réseau 4G.
- Dans le rapport Canada 5G User Experience Report, également publié en février 2022, nous nous sommes classés ex æquo au premier rang en ce qui a trait à l'expérience vidéo 5G, à l'expérience d'application vocale 5G et aux vitesses de téléchargement 5G.
- Dans le rapport *Mobile Network Experience: Canada Report* publié en août 2022, nous avons remporté la première place dans quatre catégories (qualité constante excellente du réseau, qualité constante de base du réseau, expérience au chapitre des jeux et expérience d'application vocale), et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang dans deux catégories (expérience vidéo et expérience au chapitre de la couverture 4G).
- Dans le rapport Canada 5G Experience Report publié en août 2022, nous avons remporté la première place dans la catégorie de l'expérience vidéo 5G, et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang dans deux catégories (expérience d'application vocale 5G et vitesses de téléchargement 5G).
- Selon le rapport 5G Global Mobile Network Experience Awards 2022 publié en septembre 2022, TELUS a affiché l'un des meilleurs rendements à l'échelle mondiale au chapitre de la portée de son réseau 5G.

En 2022, nous avons été reconnus par Ookla, dont le siège est situé aux États-Unis, pour la performance de notre réseau.

- Selon les résultats des tests réalisés à l'aide du Speedtest d'Ookla pour les troisième et quatrième trimestres de 2021, nous avons remporté, en janvier 2022, le prix pour le réseau mobile le plus rapide en Amérique du Nord.
- D'après l'outil Speedtest Intelligence d'Ookla, nous avons offert les vitesses de téléchargement médianes les plus rapides parmi les principaux fournisseurs au Canada au cours des premier, deuxième et troisième trimestres de 2022, et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang à ce chapitre au quatrième trimestre de 2022.
- Notre réseau mobile a été nommé le plus rapide au Canada aux troisième et quatrième trimestres de 2021 (janvier 2022) ainsi qu'aux premier et deuxième trimestres de 2022 (juillet 2022).

Pour la deuxième année consécutive, en 2022, TELUS a été nommée le fournisseur de services mobiles le plus respecté au pays dans le cadre du classement Canada's Most Respected Corporation, et s'est classée au premier rang des 13 fournisseurs de services mobiles au pays. Koodo, pour sa part, s'est classée au deuxième rang globalement pour 2022. Le prix décerné à notre société confirme notre réputation en matière d'excellence du service à la clientèle, de dons communautaires, de culture d'équipe, de diversité, d'équité et d'inclusion et de confiance globale du public canadien envers la marque.

Dans le rapport *Canada: State of Mobile Experience* publié en mars 2022 par Tutela (dont le siège est situé au Canada), qui porte sur les données pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 28 février 2022, notre société a remporté les quatre prix nationaux concernant la qualité constante excellente du réseau, la qualité constante de base du réseau, la qualité constante excellente du réseau 5G et la qualité constante de base du réseau 5G.

Dans le rapport *The Fastest ISPs of 2022*: Canada publié en juin 2022 par PCMag, dont le siège est situé aux États-Unis, nous avons été reconnus comme le fournisseur de services Internet le plus rapide du Canada parmi les principaux fournisseurs de services Internet. En outre, parmi tous les principaux fournisseurs au pays, les testeurs de PCMag ont enregistré des vitesses de téléchargement maximales allant jusqu'à 2 500 Mbps sur le réseau TELUS PureFibre, ainsi que des vitesses de téléversement dont la rapidité dépassait de plus de 30 % celle de tous les autres forfaits largement offerts au Canada.



En janvier 2022, nous avons annoncé la conclusion d'un contrat pluriannuel avec Sandvine, lequel nous permettra d'utiliser l'application et les solutions d'intelligence de réseau de Sandvine sur Google Cloud pour nous aider encore davantage à surveiller et à gérer la croissance prévue du trafic de vidéos et de données mobiles sur l'ensemble de notre réseau.

En janvier 2022, nous avons annoncé la création d'un partenariat de cinq ans avec l'Université d'Ottawa (« uOttawa ») qui vise à faire du campus un centre d'innovation connecté au réseau 5G. En plus d'accélérer la recherche multidisciplinaire pour faire des avancées au chapitre de la cybersécurité ainsi qu'à celui de la santé mondiale, des diagnostics et des traitements permettant de sauver des vies, cette collaboration transformera le campus de l'uOttawa et enrichira l'expérience étudiante grâce à de nouveaux programmes d'études et à de nouvelles méthodes d'enseignement, alors que les étudiants participeront à une recherche de pointe tirant parti de la technologie 5G.

En février 2022, nous avons annoncé la création d'un partenariat avec Google Cloud et NXN Digital afin de rendre les villes canadiennes plus sécuritaires, plus écologiques et plus intelligentes. Cet alignement stratégique allie nos réseaux de premier ordre à l'infrastructure et à l'analytique de données de Google Cloud ainsi qu'à la plateforme de ville intelligente en tant que service de NXN Digital pour habiliter les villes et les quartiers de toute taille à améliorer la vie de leurs citoyens, notamment en contrôlant les feux de circulation pour réduire la congestion et les émissions et en ayant recours à l'analytique des données pour concevoir un aménagement urbain plus intelligent et efficient.

En mars 2022, de concert avec Samsung Networks, nous avons annoncé le déploiement réussi des premiers services MCPTX (d'après l'anglais Mission Critical Push-to-X) de prochaine génération du Canada. Déployée sur nos réseaux de premier ordre, cette nouvelle solution MCPTX outillera les premiers répondants canadiens en leur fournissant l'information et les données dont ils ont besoin pour faire une évaluation plus juste des situations d'urgence, pour améliorer leur réactivité et leur efficacité opérationnelle, et pour favoriser de meilleurs résultats en matière de sécurité publique.

En mars 2022, nous avons annoncé que nous utiliserons notre technologie Terminal intelligent et notre réseau 5G de premier ordre pour accroître les vitesses Internet fixe sans fil afin qu'elles atteignent jusqu'à 100 Mbps dans près de 60 collectivités rurales en Colombie-Britannique et en Alberta d'ici la fin de l'année. Notre technologie Terminal intelligent mise sur une connexion fixe sans fil alimentée par notre réseau 5G pour offrir aux particuliers des vitesses Internet plus rapides, ce qui en fait une solution de rechange novatrice pour les clients vivant dans des collectivités ou des régions éloignées qui sont plus difficiles à desservir au moyen d'une connexion à large bande traditionnelle.

En mars 2022, de concert avec le Vector Institute, nous avons annoncé le lancement d'un système d'optimisation énergétique pour réduire l'empreinte climatique des centres de données.

En avril 2022, TELUS a été reconnue comme l'une des meilleures margues interentreprises au Canada en 2022 par le magazine Report on Business et, alors qu'elle s'était classée au huitième rang en 2021, la société s'est hissée au sixième rang parmi 79 sociétés canadiennes. Cette distinction témoigne de l'engagement de notre équipe à mettre à profit notre vocation sociale pour produire des retombées remarquables sur le plan humain tout en offrant des expériences exceptionnelles dans l'espace des relations interentreprises.

En mai 2022, nous avons annoncé une collaboration stratégique avec Taoglas Waste Technologies dans le cadre de laquelle nous combinerons nos solutions de villes intelligentes avec le logiciel Taoglas Waste Insights afin de permettre aux villes de grandement améliorer l'exploitation des systèmes de gestion des déchets. Ces solutions intelligentes de gestion des déchets présentent des avantages commerciaux concrets et, plus important encore, ont des effets positifs durables sur l'environnement.

En juin 2022, nous avons mis en œuvre notre programme #AidonsNosPME pour une troisième année consécutive et nous nous sommes réengagés à verser 1 million de dollars pour venir en aide aux entreprises canadiennes en leur offrant du financement, des publicités locales et des prix technologiques.

En juin 2022, nous avons déployé du nouveau spectre dans la bande de 3 500 MHz sur notre réseau mobile 5G de prochaine génération afin de soutenir davantage la croissance économique et la compétitivité de notre pays. Nous avons ainsi fait profiter nos clients de Toronto, de Montréal, d'Ottawa, d'Edmonton et de Victoria d'une capacité accrue, d'une faible latence et d'une vitesse encore plus rapide.

En octobre 2022, nous avons annoncé une collaboration avec le service de police régional de Peel pour faire progresser l'innovation 5G et déployer des technologies qui assureront la sécurité au sein de nos collectivités. Ce partenariat nous permettra de fournir une connexion accrue sur le terrain, de développer des services 911 de prochaine génération et de connecter les services de santé mentale dans la collectivité, en plus de fournir aux premiers répondants des outils multimédias améliorés et des données en temps réel qui les aideront à mieux évaluer les situations d'urgence et à intervenir rapidement.

Opensignal, société d'analytique indépendante d'envergure mondiale, nous a décerné un certain nombre de distinctions en 2023.

- Dans le rapport 2023 Canada Mobile Network Experience, publié en février 2023, nous avons remporté la première place haut la main au chapitre de la qualité constante du réseau de base et de l'expérience d'application vocale, et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang en ce qui a trait à la qualité constante excellente du réseau ainsi qu'à l'expérience au chapitre des jeux, des vitesses de téléversement et de la disponibilité du réseau 4G.
- Dans le rapport 2023 Canada 5G Experience, également publié en février 2023, nous avons remporté la première place haut la main au chapitre de l'expérience vidéo 5G et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang en ce qui a trait à la disponibilité de la technologie 5G, à la portée du réseau 5G, à l'expérience au chapitre des jeux 5G et à l'expérience d'application vocale 5G.



- Dans le *Mobile Network Experience: Canada Report*, publié en août 2023, nous avons remporté la première place dans la catégorie liée à l'expérience d'application vocale et nous nous sommes classés ex æquo au premier rang dans trois catégories (expérience au chapitre des jeux, expérience des vitesses de téléchargement et disponibilité).
- Dans le 5G Experience: Canada Report, publié en août 2023, nous nous sommes classés ex æquo au premier rang dans la catégorie de l'expérience d'application vocale 5G.

En 2023, notre société a également été reconnue par PCMag, dont le siège social est situé aux États-Unis.

- En mars 2023, PCMag a publié les Readers' Choice Awards 2023 et les Business Choice Awards 2023 qui visent à récompenser les meilleurs fournisseurs de téléphones mobiles et de services mobiles dans le cadre de son étude nord-américaine. Ces distinctions, qui reposent entièrement sur le classement des lecteurs, évaluent le niveau de satisfaction global à l'égard des principales entreprises de télécommunications et des principaux exploitants de réseaux mobiles virtuels (« ERMV ») au Canada. TELUS a remporté le Readers' Choice Award et le Business Choice Award à titre de meilleure grande entreprise de télécommunications et Public Mobile a remporté le Readers' Choice Award à titre d'ERMV au Canada.
- Dans le rapport The Best ISPs 2023: Canada publié en août 2023, nous avons été reconnus comme le fournisseur de services Internet le plus rapide du Canada parmi les principaux fournisseurs de services Internet et comme le meilleur fournisseur de services Internet en Colombie-Britannique et en Alberta.

En janvier 2023, nous avons annoncé la création d'un partenariat avec l'Université de Windsor dans le cadre duquel nous procéderons au lancement d'un campus et d'un laboratoire commercial connectés au réseau 5G afin de favoriser l'avancement de la recherche au moyen de la technologie 5G et de faire de l'université un lieu tout indiqué pour innover. La collaboration facilitera la recherche multidisciplinaire dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication de pointe et des véhicules autonomes et connectés.

En février 2023, nous avons annoncé l'établissement d'une nouvelle collaboration avec Amazon Web Services, Inc. (« AWS ») visant la création d'une nouvelle solution d'expérience de vie intelligente de TELUS, laquelle s'appuiera sur les dernières avancées dans les domaines des technologies infonuagiques, de l'Internet des objets (« IdO »), de l'apprentissage machine et de l'IA pour créer des expériences d'automatisation à l'aide de l'ensemble des appareils connectés des clients. Cette solution d'expérience de vie intelligente simplifiera l'installation et la gestion des appareils et services de maison connectée de multiples fournisseurs, fabricants d'appareils et fournisseurs de services.

En mai 2023, nous avons été le premier fournisseur de services de télécommunications nord-américain à nous voir décerner la distinction « Running on ODA » par le TM Forum, une association de l'industrie, qui reconnaît les progrès que nous réalisons à l'égard de notre architecture numérique ouverte et de nos capacités de prestation en utilisant des solutions infonuagiques natives et indépendantes des fournisseurs ainsi que les interfaces de programmation d'applications (« API ») ouvertes de TM Forum conçues selon les normes de l'industrie afin d'offrir de la valeur aux clients. Nous sommes le quatrième fournisseur de services de télécommunications à l'échelle mondiale à obtenir cette distinction. TM Forum regroupe plus de 850 sociétés mondiales qui, collectivement, relèvent les défis complexes auxquels l'ensemble de l'industrie fait face, déploient de nouveaux services et créent des innovations technologiques, dans le but d'accélérer le changement.

En juin 2023, nous avons mis en œuvre notre programme #AidonsNosPME pour une quatrième année consécutive afin de soutenir les entreprises canadiennes novatrices en croissance. Cinq propriétaires ont chacun reçu un grand prix d'une valeur de plus de 125 000 \$, prenant la forme de financement, de publicités et de technologies, ainsi que des prix additionnels pour aider leur entreprise à croître et à prospérer.

En juin 2023, nous avons annoncé la signature d'une entente avec l'École de technologie supérieure (« ÉTS ») et iBwave, un concepteur de logiciels dont le siège social est situé à Montréal, afin de stimuler l'innovation dans les industries de la construction et des télécommunications au moyen de la technologie 5G. Cette collaboration prévoit notamment la création d'un laboratoire 5G à l'ÉTS, qui se voudra une plateforme multidisciplinaire que les chercheurs, les étudiants et les sociétés pourront utiliser pour favoriser l'innovation dans les industries des télécommunications, de la construction, de l'ingénierie et de l'architecture par l'entremise des réseaux 5G.

En juin 2023, nous avons annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec JOLT, un fabricant australien de bornes de recharge pour véhicules électriques (« VE »), dans le cadre duquel nous installerons jusqu'à 5 000 bornes de recharge rapide publiques en courant continu à l'échelle du Canada, lesquelles seront alimentées par le réseau TELUS. Ce partenariat permet d'accélérer le développement d'infrastructures qui sont essentielles pour répondre à la demande du public, favorisant du même coup l'adoption des VE et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En août 2023, nous avons annoncé le déploiement accéléré de nos Solutions d'immotique dans des immeubles résidentiels et commerciaux à l'échelle du Canada afin d'aider les organisations à réduire leur consommation d'énergie et à adopter des solutions technologiques qui leur permettront de s'aligner sur les objectifs de carboneutralité.

Au cours du troisième trimestre de 2023, nous sommes devenus la première société de télécommunications au Canada à signer le Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'IA générative avancés mis de l'avant par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Nous avons été la première société au monde à obtenir la certification ISO 31700-1, Respect de la vie privée dès la conception, pour notre programme Les données au service du bien commun. Cette plateforme d'analyse primée fournit aux chercheurs qui réalisent des projets favorisant le bien commun un accès à des données fortement dépersonnalisées et de grande qualité.



En octobre 2023, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec FLO, un opérateur de réseaux de recharge de VE de premier plan en Amérique du Nord et un fournisseur de solutions de recharge intelligentes, afin d'équiper les chargeurs de FLO avec notre connectivité. FLO utilisera nos solutions de réseau dédié à l'IdO et nos plateformes de connectivité dans ses bornes de recharge publiques et commerciales de niveau 2 et ses bornes de recharge rapide en courant continu partout en Amérique du Nord. En fournissant une visibilité en temps réel d'au moins 60 000 bornes de recharge de FLO au Canada et aux États-Unis, dont la nouvelle borne de recharge FLO Ultra, notre technologie novatrice devrait augmenter la fiabilité, la disponibilité et l'efficacité opérationnelle.

Nous avons réussi à obtenir 1 430 licences de spectre dans le cadre des récentes enchères visant le spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz. Combinés au spectre obtenu en 2021 dans la bande de fréquence de 3 500 MHz, ce sont environ 100 MHz de spectre 5G de bande movenne « de choix » que nous avons acquis à l'échelle nationale, avec une contiguïté dans 96 % du pays, incluant tous les marchés principaux, à un prix moyen de 0,82 \$/MHz/personne vivant dans une zone de licence. Ce spectre contigu fournit des canaux plus larges et nous permet d'offrir une expérience réseau supérieure aux clients.

En novembre 2023, TELUS et TerreStar Solutions ont annoncé qu'elles avaient réussi à utiliser la connectivité par satellite pour effectuer des appels vocaux et, en partenariat avec Skylo, un fournisseur mondial de services de réseau non terrestres, pour envoyer des messages texte entre des téléphones intelligents et se connecter à des appareils de l'IdO. Cet essai fructueux ouvre la voie à l'élimination des zones sans couverture et à une connectivité omniprésente.

Impératif stratégique : Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

Au cours de 2022, nous avons continué d'investir dans notre technologie à large bande de pointe, sur laquelle repose le succès de nos services Internet, de nos services de télévision et de nos services de sécurité, ainsi que de nos services aux entreprises et de nos solutions mobiles, et qui nous a aidés à déployer notre technologie 5G en 2020.

- Au 31 décembre 2022, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, et notre technologie LTE évoluée en couvrait 96 %.
- Au 31 décembre 2022, plus de 30,8 millions de Canadiens, soit environ 83 % de la population, étaient connectés au moyen de notre réseau 5G.
- Au 31 décembre 2022, environ 3,0 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient connectés à nos installations à fibres optiques, qui leur fournissent un accès immédiat à notre infrastructure à fibres optiques. Il s'agissait d'une hausse par rapport à plus de 2,7 millions de foyers et d'entreprises connectés à nos installations au 31 décembre 2021.

En mars 2022, nous avons été reconnus par Brand Finance comme la marque de télécommunications ayant la valeur la plus élevée au Canada, la valeur de notre marque ayant augmenté de 23 % pour s'établir à 10,1 milliards de dollars selon le rapport Brand Finance Canada 100 pour 2022.

En mai 2022, les consommateurs canadiens, par l'entremise du *Gustavson Brand Trust Index* présenté par la Peter B. Gustavson School of Business de l'Université de Victoria, ont désigné notre société comme étant la marque de télécommunications la plus digne de confiance au Canada pour la guatrième année consécutive.

En 2023, nous avons mené à bien des initiatives visant le retrait des lignes de cuivre dans 14 sites et bureaux centraux ciblés, ce qui cadre avec notre volonté d'exploiter la valeur importante que représentent la monétisation et l'optimisation de biens immobiliers.

En 2023, nous avons continué d'investir dans notre technologie à large bande de pointe.

- Au 31 décembre 2023, notre technologie 4G LTE couvrait 99 % de la population canadienne, et notre technologie LTE évoluée en couvrait environ 95 %. Au 31 décembre 2023, plus de 31,6 millions de Canadiens, soit environ 86 % de la population, étaient connectés au moyen de notre réseau 5G.
- Au 31 décembre 2023, environ 3,2 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec étaient connectés à nos installations à fibres optiques, qui fournissent un accès immédiat à notre infrastructure à fibres optiques.

En juin 2023, le Gustavson Brand Trust Index nous a reconnus pour la cinquième année consécutive comme la marque de télécommunications la plus digne de confiance au Canada.

En novembre 2023, nous avons publié pour la cinquième année de suite, notre Rapport sur la Stratégie de réconciliation et Connectivité des communautés autochtones, dans lequel nous décrivons en détail les progrès que nous avons accomplis à l'égard de nos engagements en matière de réconciliation, lesquels sont présentés dans notre plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones (« PARI ») de 2021, et nous annonçons un nouvel engagement visant à intégrer des perspectives autochtones dans notre stratégie en matière d'éthique des données et d'intelligence artificielle (« IA »).

En novembre 2023, nous avons eu l'honneur de figurer au palmarès Indigenomics 10 to Watch, présenté par le Indigenomics Institute, en raison de notre leadership au chapitre de la réconciliation économique.

Au cours de 2023, Mediacorp Canada Inc. a attribué les désignations suivantes à notre société : l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada (2023) en janvier, l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada (2023) en mars 2023, et l'un des employeurs les plus écoresponsables au Canada (2023) en avril 2023.



Impératif stratégique : Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

Au cours du premier trimestre de 2022, TELUS Numérique a annoncé une collaboration avec Automation Anywhere, chef de file mondial de l'automatisation robotisée des processus, afin de simplifier la livraison et la migration des solutions d'automatisation sur Google Cloud. En tant que partenaire privilégié platine et fournisseur de services gérés d'Automation Anywhere, TI permet la conception de bout en bout de solutions d'automatisation robotisée des processus sur Google Cloud afin d'améliorer les tâches opérationnelles avec plus de rapidité, d'exactitude et d'efficacité.

Au cours du premier trimestre de 2022, nous avons lancé la première version de notre plateforme d'échange de données sur l'agriculture, laquelle permet à nos clients de tirer parti des connexions aux sources de données liées à la machinerie agricole, aux conditions météorologiques et autres à l'aide d'une fonction d'ouverture de session unique. Celle-ci simplifie de façon sécuritaire l'accès client et le stockage de données dans notre plateforme infonuagique. La plateforme a depuis été lancée commercialement et est utilisée quotidiennement par nos clients à l'échelle mondiale.

En janvier 2022, nous avons officiellement lancé Pharmacie virtuelle TELUS Santé, un service axé sur le patient dont l'objectif est d'améliorer la gestion des médicaments en veillant à ce que ceux-ci soient livrés en temps opportun directement au domicile du patient, en offrant un accès illimité à des consultations virtuelles avec les pharmaciens et en fournissant des outils qui favorisent le respect de la posologie. Ce service de pharmacie virtuelle permet aux utilisateurs de profiter de consultations individuelles illimitées par vidéo et par téléphone avec les pharmaciens, et ce, dans le confort de leur domicile, tout en leur fournissant des outils pour faire le suivi des médicaments des membres de leur famille à l'aide du tableau de bord en ligne du service.

En mars 2022, nous avons fait l'acquisition de Sprout Wellness Solutions, une solution numérique globale en matière de santé et de mieux-être conçue pour informer, motiver et inspirer les gens afin qu'ils améliorent leur santé en changeant leurs comportements. La solution est offerte dans le cadre de la gamme de services de TELUS Santé aux employeurs canadiens qui souhaitent donner les moyens à leurs employés, par l'entremise de leurs régimes d'avantages sociaux, de vivre plus sainement.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, nous avons lancé notre nouvelle solution pour la gestion, l'optimisation et l'analytique de la stimulation du commerce (« TPx ») et avons entamé le transfert des clients sur notre plateforme. Nous prévoyons continuer de transférer plus de clients existants tout au long de l'exercice. La solution TPx permet aux marchands d'alimentation de maximiser leur rentabilité tout en réduisant au minimum le gaspillage et les inefficiences.

En juillet 2022, nous avons annoncé l'ouverture d'une nouvelle clinique de santé mentale au centre-ville de Montréal. Étant donné le nombre élevé de personnes qui attendent de recevoir un soutien en matière de santé mentale au Québec, cette clinique acceptait de nouveaux clients et offrait des rendez-vous et des séances de consultation personnalisées avec des psychologues, des conseillers et des coachs de vie qualifiés et empathiques.

En juillet 2022, TELUS Numérique a procédé à l'ouverture officielle de son nouveau site de pointe à Ballina, en Irlande.

En août 2022, TELUS Numérique a ouvert un nouveau site dans le quartier d'affaires émergent de Pavia, dans la province d'Iloilo aux Philippines. Il s'agissait du huitième site de TELUS Numérique aux Philippines et de son deuxième site à l'extérieur de la région du Grand Manille.

En août 2022, nous avons lancé Mon Animal TELUS Santé, une nouvelle appli de services de soins vétérinaires virtuels qui permet aux propriétaires de chiens et de chats de consulter virtuellement des vétérinaires titulaires d'un permis provincial. Les vétérinaires de Mon Animal TELUS Santé offrent tout un éventail de soins, ceux-ci allant de la gestion nutritionnelle et du contrôle de parasites au traitement des problèmes comportementaux, et ils peuvent prescrire certains médicaments. Les propriétaires d'animaux de compagnie n'ont même pas besoin de quitter le confort de leur foyer; Mon Animal TELUS Santé permet aux gens qui vivent dans des régions éloignées, ou dont les animaux ont le mal des transports, d'avoir accès à des soins. Nous avons initialement lancé le service en Colombie-Britannique.

Le 1er septembre 2022, nous avons annoncé la clôture de l'acquisition de LifeWorks Inc., élargissant ainsi la présence mondiale de TELUS Santé. Cette acquisition a accéléré considérablement la réalisation de notre vision en matière de solutions de soins de santé offertes par les employeurs, en augmentant l'accès des employés à des services préventifs de soins de santé et de mieux-être mental de grande qualité grâce à l'unification des solutions axées sur le numérique dans tout le continuum de

En novembre 2022, nous avons annoncé une initiative stratégique visant à offrir la gamme complète de solutions globales en matière de santé et de mieux-être de TELUS Santé à tous les associés de Walmart Canada, soit plus de 100 000 personnes. Cette solide gamme de services de santé permettra aux associés de Walmart Canada et à leurs familles d'avoir accès en toute confidentialité à des centaines de professionnels de la santé spécialisés dans différents domaines pour les soutenir à toutes les étapes de leur parcours lié aux soins de santé.

En décembre 2022, nous avons annoncé une nouvelle collaboration avec Desjardins Assurance pour offrir aux adhérents et aux autres personnes admissibles des régimes d'assurance collective administrés par Desjardins un accès aux services de santé et de mieux-être de premier ordre de TELUS Santé.

TELUS Numérique a conclu l'acquisition de WillowTree en janvier 2023, laquelle a été renommée WillowTree, une société de TELUS Expérience numérique. WillowTree, fournisseur de produits numériques à services complets axés sur l'expérience des utilisateurs finaux, permet d'ajouter des talents et des capacités technologiques de premier ordre au sein de la gamme de solutions de prochaine génération de TELUS Numérique. De plus, elle accroît ses capacités de consultation numérique et de développement de logiciels novateurs et axés sur le client. WillowTree améliore en outre la capacité de TELUS Numérique à



accélérer la transformation numérique continue de TELUS et à contribuer au développement de produits clés au sein de notre entreprise, surtout dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des biens de consommation.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, TELUS Numérique a étendu ses activités mondiales à l'Afrique du Sud et au Maroc, une croissance additionnelle étant attendue dans la région à long terme. La société répond ainsi à la demande des clients à court terme pour une diversification accrue des capacités de prestation dans des régions du monde plus ou moins éloignées. Au quatrième trimestre de 2023, TELUS Numérique a annoncé l'ouverture officielle de son plus récent site à Casablanca, au Maroc. L'installation possède de nombreuses caractéristiques durables et sa construction répond à plusieurs normes de certification environnementale.

En octobre 2023, TELUS Numérique a annoncé le lancement de Fuel iX en vue d'offrir une expérience client de bout en bout innovante. Fuel iX réunit le spectre complet des expériences intelligentes articulées autour du client, du numérique, de la voix, de l'utilisateur, de l'employé et de l'être humain.

En novembre 2023. TELUS Numérique a annoncé qu'elle s'était associée à Five9 pour lancer la prochaine évolution de la plateforme d'expérience client intelligente de Five9, soit une solution CCaaS (centre de contact en tant que service) de bout en bout.

En janvier 2023, le Centre canadien pour le bien-être agricole nous a choisis pour être son fournisseur exclusif de services de santé mentale. Ces services contribuent à éliminer les obstacles au soutien en matière de santé mentale auxquels se heurtent les agriculteurs qui n'avaient peut-être pas envisagé de demander de l'aide auparavant, par exemple, lorsqu'ils sont victimes d'événements catastrophiques, ainsi que les agriculteurs qui n'ont pas accès aux programmes fédéraux et provinciaux.

En mars 2023, nous avons annoncé une collaboration avec Beneva visant à élargir son offre en matière d'assurance collective, notamment son programme d'aide aux employés. Cette collaboration permet à Beneva de rehausser l'expérience client de ses promoteurs de régimes et de ses assurés partout au pays en élargissant le type de soins et d'aide auxquels ils peuvent accéder pour améliorer leur santé mentale, physique et financière.

En avril 2023, nous avons rendu accessibles les soins vétérinaires virtuels pour chiens et chats en Ontario grâce à Mon Animal TELUS Santé. Ce lancement fait suite au lancement initial de Mon Animal TELUS Santé en Colombie-Britannique en août 2022.

En mai 2023, nous avons lancé Santé Mentale Globale TELUS auprès d'organisations à l'échelle du Canada et des États-Unis. Cette solution axée sur le numérique fournit aux employés, par l'entremise du régime d'assurance maladie de leur employeur, un accès à une équipe de professionnels de la santé qui conçoivent des plans de soins personnalisés comprenant un nombre illimité de consultations en matière de santé mentale, des programmes de thérapie cognitivo-comportementale sur Internet (« TCCi ») dirigés par des thérapeutes, des outils numériques, des évaluations, ainsi que des suivis et de la rétroaction en continu.

En juillet 2023, nous avons lancé Bien-être TELUS Santé au Royaume-Uni afin d'offrir aux travailleurs des régimes d'assurance maladie en milieu de travail personnalisés et flexibles.

Le 31 août 2023, nous avons terminé le repositionnement de la marque LifeWorks à TELUS Santé. Cette transformation constituait l'un des plus importants repositionnements de marque dans l'histoire de TELUS, alors que nous entamons notre parcours en tant que marque mondiale unifiée.

En octobre 2023, nous avons annoncé une collaboration avec Mindyra Health afin d'accroître l'accessibilité et l'abordabilité des soins de santé mentale pour les étudiants, les athlètes, les employés et leurs personnes à charge partout aux États-Unis. Grâce à cette collaboration, ces personnes peuvent obtenir le soutien dont elles ont besoin en recevant par téléphone les services de counseling de professionnels de la santé chevronnés.

En octobre 2023, Healix a annoncé qu'elle fournirait, par l'intermédiaire des thérapeutes chevronnés de TELUS Santé, des services de santé mentale afin de soutenir les employés de ses clients lorsqu'ils font des voyages d'affaires. Ces services permettent aux employés d'obtenir un soutien en santé mentale confidentiel, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, durant des périodes de crise pour favoriser leur mieux-être mental où qu'ils soient dans le monde.

En novembre 2023, nous avons lancé notre système d'alerte médicale de prochaine génération afin de permettre aux personnes âgées de vieillir chez soi partout au Canada. Notre nouveau pendentif Alerte Médicale TELUS Santé fonctionne avec une application Caregiver connectée assortie d'une fonction évoluée de localisation GPS et offrant un accès à un soutien d'urgence en direct, 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Au troisième trimestre de 2023, nous avons harmonisé 11 marques patrimoniales acquises de TELUS Agriculture & Biens de consommation pour une stratégie de commercialisation consolidée au sein de TELUS. Cette approche axée principalement sur la prestation de solutions numériques offrira une voie optimisée et efficace pour tirer parti d'occasions sur le marché.

En octobre 2023, Decisive Farming par TELUS Agriculture a annoncé un nouveau partenariat avec GrainFox visant à offrir aux agriculteurs canadiens un plus grand nombre d'options numériques pour le commerce et la vente du grain, fournissant ainsi des solutions technologiques qui contribuent à la transformation continue de l'industrie agricole au Canada. GrainFox, un fournisseur d'outils agricoles et financiers numériques, offre aux agriculteurs des informations personnalisées et fondées sur des données au moyen d'une interface mobile ou de bureau.

Aux troisième et quatrième trimestres de 2023, nous avons célébré la conclusion et le renouvellement d'importants contrats de clients, lesquels nous ont permis d'enregistrer nos ventes annuelles les plus élevées dans le secteur des biens de consommation depuis la création de TELUS Agriculture & Biens de consommation.



Impératif stratégique : Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et mobile

Les produits tirés des services des Solutions technologiques de TELUS (« TTech ») ont augmenté de 1 054 millions de dollars ou 8,6 % en 2022. Les principaux moteurs de cette croissance sont notamment : i) la croissance des produits tirés des services de santé découlant des acquisitions d'entreprises, y compris notre acquisition de LifeWorks le 1er septembre 2022, ainsi que la croissance interne; ii) la hausse des produits tirés des services de réseau mobile, y compris la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés, en plus de l'augmentation des PMAA des téléphones mobiles; iii) la hausse des produits tirés des services de données attribuable à la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet et du nombre d'abonnés aux services de sécurité, aux acquisitions d'entreprises, à la hausse des produits par abonné aux services Internet, ainsi qu'à la croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision; et iv) la croissance des produits tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation attribuable aux acquisitions d'entreprises et aux apports internes. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par i) la baisse continue des produits tirés des services de voix fixes patrimoniaux et des services de données fixes patrimoniaux; et ii) la diminution des produits tirés des services de télévision attribuable à la proportion accrue de clients optant pour des combinaisons de forfaits de télévision de moindre envergure et au remplacement de la technologie.

Les produits tirés des services de données fixes du secteur TTech se sont accrus de 216 millions de dollars ou 5,2 % en 2022. L'augmentation est attribuable i) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de données, qui reflète une croissance de 6,3 % du nombre d'abonnés aux services Internet en 2022, et à l'accroissement des produits par client découlant des mises à niveau des vitesses Internet, des forfaits Internet comportant une plus grande utilisation des données, de même que des modifications apportées aux tarifs; ii) aux acquisitions d'entreprises; et iii) à l'augmentation des produits tirés des services de sécurité résidentielle tenant à l'accroissement des services et à la croissance de 21,6 % du nombre d'abonnés en 2022. Cette croissance a été neutralisée en partie par i) l'incidence de la cession de nos activités de solutions en finance au quatrième trimestre de 2021; ii) la diminution des produits tirés des services de télévision, qui reflète une proportion accrue de clients optant pour des combinaisons de forfaits de télévision de moindre envergure et le remplacement de la technologie, facteur en grande partie atténué par la croissance de 4,7 % du nombre d'abonnés au cours des 12 mois de 2022; et iii) la baisse continue des produits tirés des services de données patrimoniaux.

Les produits tirés des services de réseau mobile du secteur TTech se sont accrus de 383 millions de dollars ou 6.2 % en 2022, ce qui est attribuable aux augmentations du nombre d'abonnés à nos services mobiles, notamment la hausse des connexions à l'IdO appuyée par l'amélioration au titre des services d'itinérance en raison de l'augmentation du volume des voyages à l'international. Ces impacts ont été partiellement contrebalancées par i) la baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire, les clients ayant continué de choisir des forfaits voix et données augmentées ou illimitées; ii) l'incidence des pressions concurrentielles sur les tarifs des forfaits de base; et iii) une utilisation accrue des rabais pour les familles et des crédits liés au groupement de services.

Les produits tirés des services de santé du secteur TTech ont augmenté de 392 millions de dollars ou 75,2 % en 2022, en raison i) de notre acquisition de LifeWorks le 1er septembre 2022; ii) de l'augmentation des produits découlant de l'adoption continue de nos solutions virtuelles, y compris la croissance interne et les acquisitions d'entreprises; et iii) de la croissance des services de gestion des régimes d'assurance maladie, les membres des services ayant continué d'avoir davantage recours aux soins de santé non urgents, ainsi que de la hausse du nombre de personnes couvertes, facteurs partiellement contrebalancés par les modifications apportées aux tarifs liés aux renouvellements de contrats.

Les produits d'exploitation tirés de nos solutions numériques et d'expérience client (TELUS Numérique) ont augmenté de 367 millions de dollars ou 15,9 % en 2022, principalement en raison de la croissance de nos clients du marché des technologies et des jeux découlant des services additionnels offerts aux clients existants et de l'ajout de nouveaux clients depuis l'exercice précédent. Le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien a donné lieu à une incidence favorable des taux de change sur les résultats d'exploitation de TELUS Numérique, partiellement contrebalancée par l'affaiblissement de l'euro et l'incidence défavorable connexe des taux de change sur les résultats d'exploitation libellés en euros.

Les produits tirés des services consolidés de TELUS se sont accrus de 1 421 millions de dollars ou 9,8 % en 2022, ce qui témoigne de notre engagement envers une gamme d'actifs grandement différenciés et puissants orientés vers les marchés verticaux axés sur la technologie et à forte croissance. Notre acquisition de LifeWorks le 1er septembre 2022 pour un montant de 2,2 milliards de dollars a favorisé une innovation continue ainsi qu'une croissance soutenue de notre part de marché grâce au soutien financier solide dont nous disposons, en plus de générer d'importantes synergies de ventes croisées entre nos organisations respectives, y compris TELUS Numérique. De plus, nos dépenses d'investissement accélérées continues dans la mise en place des réseaux à fibres optiques et la couverture de notre réseau 5G, de même que d'autres dépenses d'investissement qui nous ont permis de prendre en charge la croissance soutenue du nombre d'abonnés, de mettre en œuvre notre stratégie de numérisation et de favoriser des améliorations des produits, stimuleront la croissance du chiffre d'affaires et renforceront notre solide positionnement concurrentiel.

Les produits tirés des services du secteur TTech se sont accrus de 1 330 millions de dollars ou 10,0 % en 2023. Les principaux moteurs de cette croissance sont notamment : i) la croissance des produits tirés des services de santé découlant des acquisitions d'entreprises, y compris notre acquisition de LifeWorks le 1er septembre 2022, ainsi que de la croissance interne; ii) la hausse des produits tirés des services de réseau mobile, y compris la croissance du nombre d'abonnés des téléphones mobiles et du nombre d'abonnés des appareils connectés, en plus de l'augmentation des PMAA des téléphones mobiles; iii) la hausse des produits tirés des services de données fixes découlant de la croissance du nombre d'abonnés et de la hausse,



quoique modérée, des produits par abonné aux services Internet. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le remplacement de la technologie, qui a entraîné une diminution des marges liées aux services de télévision et aux services de voix patrimoniaux, ainsi que par la baisse des marges relatives aux solutions liées à l'agriculture et aux biens de consommation découlant des turbulences temporaires et du contexte macroéconomique difficile.

Les produits tirés des services de données fixes du secteur TTech se sont accrus de 232 millions de dollars ou 5,3 % en 2023. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet, du nombre d'abonnés aux services de sécurité et du nombre d'abonnés aux services de télévision, avec des hausses respectives de 8,8 %, 8,0 % et 5,2 % pendant l'année, et à la hausse des produits par abonné aux services Internet en raison des mises à jour de la vitesse Internet et des modifications des tarifs. Cette croissance a été neutralisée en partie par la diminution des produits tirés des services de télévision, qui reflète une proportion accrue de clients optant pour des combinaisons de forfaits de télévision de moindre envergure et le remplacement de la technologie, et par la baisse continue des produits tirés des services de données patrimoniaux.

Les produits tirés des services de réseau mobile du secteur TTech se sont accrus de 336 millions de dollars ou 5,1 % en 2023, ce qui est attribuable aux augmentations du nombre d'abonnés à nos services mobiles, notamment la hausse des connexions à l'IdO, ainsi qu'à l'amélioration au titre des services d'itinérance en raison de l'augmentation des voyages internationaux. Ces impacts ont été partiellement contrebalancées par i) la baisse des produits tirés des frais d'utilisation excédentaire, les clients ayant continué de choisir des forfaits voix et données augmentées ou illimitées; ii) l'incidence des pressions concurrentielles sur les tarifs des forfaits de base; et iii) une utilisation accrue des rabais pour les familles et de crédits liés au groupement de services.

Les produits tirés des services de santé du secteur TTech se sont accrus de 792 millions de dollars ou 86,7 % en 2023, en raison : i) de notre acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022; ii) de l'augmentation des produits découlant de l'adoption continue de nos solutions de soins de santé virtuels, y compris la croissance interne de la demande relative à nos solutions intégrées en matière de santé, de productivité, de retraite et d'avantages du personnel; iii) de l'adoption continue de nos solutions de soins virtuels; et iv) de la hausse des produits tirés des logiciels de gestion d'officine.

Les produits d'exploitation tirés des services de TELUS Numérique ont augmenté de 222 millions de dollars ou 8,3 % en 2023, principalement en raison de la croissance de nos clients des marchés des technologies et des jeux, du commerce électronique et des technologies financières et des autres marchés verticaux, découlant des services additionnels offerts aux comptes existants et de l'ajout de nouveaux clients depuis l'exercice précédent, y compris les nouveaux clients provenant de l'acquisition de WillowTree le 3 janvier 2023. Le raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien a donné lieu à une incidence favorable des taux de change sur les résultats d'exploitation de TELUS Numérique, partiellement contrebalancée par l'affaiblissement de l'euro et l'incidence défavorable connexe des taux de change sur les résultats d'exploitation libellés en euros.

Les produits tirés des services consolidés de TELUS se sont accrus de 1 552 millions de dollars ou 9,7 % en 2023, ce qui témoigne de notre engagement envers une gamme d'actifs grandement différenciés et puissants orientés vers les marchés verticaux axés sur la technologie et à forte croissance. L'acquisition de WillowTree le 3 janvier 2023 nous a permis de poursuivre notre expansion à titre de fournisseur de produits numériques à service complet et d'ajouter des talents clés et des capacités au sein de la gamme de solutions de prochaine génération de TELUS Numérique. De plus, cette acquisition a permis d'accroître nos capacités de consultation numérique et de nos capacités génératrices de revenus. En outre, l'acquisition de LifeWorks en 2022 a permis une innovation continue ainsi qu'une croissance soutenue de notre part de marché grâce au soutien financier solide dont nous disposons, en plus de générer d'importantes synergies de ventes croisées entre nos organisations respectives. Enfin, nos dépenses d'investissement accélérées continues dans la mise en place des réseaux à fibres optiques et la couverture de notre réseau 5G, de même que d'autres dépenses d'investissement qui nous ont permis de prendre en charge la croissance soutenue du nombre d'abonnés, de mettre en œuvre notre stratégie de numérisation et de favoriser des améliorations des produits, stimuleront la croissance du chiffre d'affaires et renforceront notre solide positionnement concurrentiel.

Impératif stratégique : Pénétrer le marché en une seule et même équipe, sous une seule marque et en mettant en œuvre une stratégie unique

Les membres de notre équipe collaborent aux fins de la mise en œuvre de notre grande priorité, qui est d'accorder la priorité aux clients, et nous nous efforçons d'offrir constamment une expérience client exceptionnelle et de devenir la société la plus recommandée dans les marchés où nous offrons des services. Les rapports annuels de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST ») ont indiqué les résultats probants de cette stratégie.

Dans ses rapports annuels de 2022 et de 2023, la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST ») a indiqué que TELUS avait de nouveau reçu le plus faible nombre de plaintes de clients par rapport à toutes les autres entreprises de télécommunications au pays en 2022 et en 2023.

Réitérant constamment notre engagement à accorder la priorité à nos clients et à nos collectivités, nous avons rendu possible, en 2022, la collecte de dons communautaires totalisant 6,6 millions de dollars afin d'offrir un secours humanitaire et d'urgence à l'échelle mondiale. Ces dons ont pris la forme de dons en argent et d'apports en nature de la part de TELUS, des membres de notre équipe et de nos clients, ainsi que de la Fondation TELUS pour un futur meilleur (la « Fondation »). En 2022, nous avons apporté une aide aux quatre coins du monde, notamment aux personnes touchées par l'ouragan Fiona dans le Canada atlantique, l'ouragan lan en Floride, les inondations au Pakistan, la crise humanitaire en Ukraine et le mouvement de protestations en Iran.



Au cours de 2022, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées. Respectant notre engagement à favoriser les connexions humaines et à combler le fossé numérique, nous avons offert un soutien à 342 000 personnes depuis le lancement de nos programmes à la fin de 2022.

- Au cours de 2022, notre programme Internet pour l'avenir a accueilli 15 500 nouveaux foyers. Ainsi, depuis le lancement du programme en 2016, plus de 46 500 foyers et près de 150 000 membres de familles et personnes âgées à faible revenu, personnes dans le besoin vivant avec un handicap et jeunes adultes quittant leur famille d'accueil ont eu accès à un service Internet subventionné à la fin de 2022.
 - En janvier et en février 2022, nous avons élargi le programme Internet pour l'avenir pour offrir à des milliers de personnes âgées à faible revenu en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec les ressources et la connectivité dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs.
- Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir, nous offrons des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou subventionnés à tous les jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, ainsi qu'aux personnes âgées à faible revenu admissibles au Canada. En 2022, nous avons offert ce programme à plus de 10 800 jeunes adultes, personnes âgées et autres Canadiens marginalisés. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, notre programme Mobilité pour l'avenir a offert du soutien à 43 000 personnes à la fin de 2022.
 - Pour agir face à la crise humanitaire qui secoue l'Ukraine, et avec le concours d'organismes partenaires qui soutiennent les nouveaux arrivants en provenance de ce pays, le programme Mobilité pour l'avenir a offert plus de 3 300 cartes SIM gratuites jumelées à des cartes de service prépayé de 100 \$ à des Ukrainiens récemment arrivés au Canada qui composaient avec des obstacles financiers.
 - En partenariat avec deux organismes dirigés par des Autochtones, soit The Native Women's Resource Centre of Toronto et Native Child and Family Services of Toronto, nous avons élargi, au quatrième trimestre de 2022, le programme Mobilité pour l'avenir afin de l'offrir en Ontario aux femmes autochtones qui sont victimes de violence ou risquent de l'être. Depuis le lancement du programme en 2021, nous avons pu venir en aide à près de 1 000 femmes à la fin de 2022.
- Nos cliniques mobiles Santé pour l'avenir, qui desservaient 23 collectivités partout au Canada en 2022, ont pris en charge plus de 47 000 visites de patients au cours de l'exercice. Ces cliniques ont pris en charge plus de 143 000 visites de patients depuis la création du programme à la fin de 2022, ce qui nous a permis d'offrir des soins de santé primaires et de santé mentale aux personnes en situation d'itinérance.
 - Au deuxième trimestre de 2022, nous avons lancé, en partenariat avec The Alex, une nouvelle clinique mobile Santé pour l'avenir à Calgary.
- Au cours de 2022, notre programme Technologies pour l'avenir nous a permis de donner à près de 1 800 Canadiens vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir individuellement de la formation et du soutien sur mesure, des recommandations personnalisées en matière d'appareils mobiles et de technologie d'assistance connexe, ainsi qu'un rabais sur des forfaits d'appareils mobiles. Depuis la création du programme, nous avons offert une assistance professionnelle à 6 500 Canadiens vivant avec un handicap pour les aider à utiliser ou à contrôler de façon autonome leur appareil mobile et/ou le rabais pour accessibilité de TELUS à la fin de 2022.

En 2022, la Fondation et les Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada ont apporté leur soutien financier aux initiatives caritatives qui viennent en aide aux jeunes et aux personnes marginalisées. Au cours de son exercice 2022, la Fondation a eu une incidence directe sur la vie de plus de un million de jeunes en versant 10,6 millions de dollars à 548 projets réalisés par des organismes de bienfaisance enregistrés. Depuis sa création en 2018, la Fondation a fait des dons en argent destinés à nos collectivités qui ont totalisé près de 36 millions de dollars, aidant 13,7 millions de jeunes à réaliser leur plein potentiel à la fin de 2022.

Les Comités d'investissement communautaire de TELUS confient aux dirigeants locaux la responsabilité de formuler des recommandations quant à l'octroi des subventions dans leurs collectivités. Ces subventions soutiennent les organismes de bienfaisance enregistrés qui offrent des programmes de santé, d'éducation ou de technologie favorisant la réussite des jeunes.

- Au premier trimestre de 2022, nous avons élargi nos Comités d'investissement communautaire dans l'Ouest canadien. Le Comité d'investissement communautaire de TELUS à Vancouver, qui englobe désormais les collectivités côtières de Vancouver, a été renommé Comité d'investissement communautaire de TELUS à Vancouver et dans la région côtière. Le Comité d'investissement communautaire de TELUS dans la région de Thompson Okanagan, qui englobe désormais les municipalités de Dawson Creek, de Fort St. John, de Prince George, de Quesnel et de Cranbrook, ainsi que les collectivités environnantes, a été renommé Comité d'investissement communautaire de TELUS dans le nord et l'intérieur de la Colombie-Britannique. Le Comité d'investissement communautaire de TELUS au Manitoba, qui englobe désormais la Saskatchewan, a été renommé Comité d'investissement communautaire de TELUS au Manitoba et en Saskatchewan.
- En décembre 2022, nous avons mis sur pied le Comité d'investissement communautaire de TELUS en Caroline du Nord. Celui-ci poursuit sur la lancée des membres de l'équipe TELUS Agriculture & Biens de consommation qui s'investissent dans les collectivités de cet État depuis plus de 20 ans. Au cours des quatre prochaines années, le Comité affectera des subventions totalisant plus de 1 million de dollars américains à des programmes qui s'adressent aux jeunes et qui mettent l'accent sur la santé, l'éducation, l'environnement et la technologie.



 Depuis 2005, les 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS à l'échelle mondiale ont affecté des dons en argent de 100 millions de dollars à plus de 8 000 initiatives à la fin de 2022, fournissant ainsi des ressources et du soutien aux citoyens mal desservis, en particulier les jeunes, partout dans le monde.

En 2022, nous avons continué de contribuer à la sécurité des gens dans notre monde numérique grâce à notre programme TELUS Averti. Au cours de 2022, plus de 112 000 personnes au Canada et ailleurs dans le monde ont participé à nos ateliers et événements virtuels TELUS Averti afin d'accroître leur littératie numérique et de les aider à adopter des comportements plus sécuritaires en ligne, portant le nombre total de participants au programme à plus de 563 000 personnes depuis son lancement en 2013.

En mai 2022, nous avons reçu pour la 17e année de suite le prix BEST attribué par l'Association for Talent Development pour l'excellence de l'apprentissage et du perfectionnement du personnel; notre organisation est ainsi devenue la seule à avoir reçu ce prix 17 fois.

Également en mai 2022, motivés par la passion et la générosité de notre équipe TELUS, nous avons tenu la 17° édition annuelle de nos Journées du bénévolat de TELUS dans 20 pays. Au total, plus de 65 000 membres de notre équipe, retraités, membres de la famille et amis ont participé au mouvement partout dans le monde, nous aidant à cumuler 1,44 million d'heures de bénévolat à l'échelle mondiale en 2022.

Depuis son lancement en 2020, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur a investi près de 40 millions de dollars dans des titres de créance et de capitaux propres de 26 jeunes entreprises novatrices et socialement responsables, dont 42 % sont dirigées par des femmes et 58 % sont dirigées par des fondateurs autochtones ou racisés à la fin de 2022. Rien qu'en 2022, le Fonds a conclu des investissements dans 13 jeunes entreprises novatrices et socialement responsables à but lucratif qui transforment les soins de santé, prennent soin de notre planète, soutiennent l'agriculture responsable et favorisent l'inclusion dans les collectivités. En mai 2022, le Fonds a été retenu parmi les finalistes des 2022 World Changing Ideas Awards de Fast Company.

En juillet 2022, nous avons célébré l'ouverture de TELUS Sky, notre nouveau siège de pointe situé au centre-ville de Calgary. TELUS Sky s'élève sur 60 étages, offre des locaux pour bureaux et pour commerce de détail, y compris 326 logements locatifs, d'une superficie totale de 750 000 pieds carrés et a été construit conformément aux normes Leadership in Energy and Environmental Design (« LEED ») platines. Compte tenu de l'achèvement de TELUS Sky, nous occupons désormais la plus grande aire certifiée LEED en Amérique du Nord, incluant TELUS Garden à Vancouver, TELUS Harbour à Toronto, la Place TELUS à Ottawa et la Place TELUS au Québec.

En novembre 2022, notre société a été choisie par Excellence Canada comme récipiendaire Or dans le cadre du programme Prix Canada pour l'excellence de 2022, remportant des prix dans deux catégories, soit Santé au travail et Santé mentale au travail. Nous sommes la seule société de télécommunications à s'être fait décerner, au cours de la même année, une récompense dans ces deux catégories, ce qui témoigne de notre leadership et de notre engagement organisationnel à l'égard de la santé mentale et du mieux-être en milieu de travail.

Le Fonds pour les collectivités autochtones de TELUS a été lancé en novembre 2021 et offre des subventions destinées à des programmes dirigés par des Autochtones qui répondent à des besoins sociaux, sanitaires et communautaires. Depuis sa création, le Fonds s'est engagé à verser des dons en argent de 300 000 \$ à 15 programmes communautaires dirigés par des Autochtones qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la revitalisation culturelle, de même qu'à la santé physique, à la santé mentale et au mieux-être à la fin de 2022.

En novembre 2022, nous avons publié notre quatrième Rapport sur la réconciliation et la connectivité des collectivités autochtones, assumant nos responsabilités à l'égard des mesures que nous avions présentées dans notre PARI de 2021 et décrivant en détail les façons dont nous intégrons la réconciliation dans nos activités. Nous y racontons aussi des histoires inspirantes démontrant que la connectivité et la technologie moderne produisent des résultats transformateurs pour les peuples autochtones.

En plus d'avoir poursuivi le déploiement de notre réseau au sein de communautés autochtones, nous avons continué de faire des avancées considérables vers la réalisation de notre PARI, notamment en mettant sur pied un Conseil consultatif autochtone composé initialement de quatre membres; en établissant un partenariat de trois ans avec la Campagne Moose Hide; en augmentant de 300 % le bénévolat fait auprès d'Autochtones par rapport à 2021; et, par l'entremise d'un engagement de 1 million de dollars de la part de TELUS et de la Fondation, en participant à la numérisation de la Couverture des témoins afin d'amplifier les vérités des survivants des pensionnats autochtones.

Au cours de 2022, notre société a été reconnue pour son leadership mondial en matière de durabilité, de responsabilité sociale, de vocation sociale, et d'information environnementale et sociale.

- En janvier 2022, nous avons compté parmi les 100 sociétés les plus durables à l'échelle mondiale de 2022 par Corporate Knights; il s'agit de notre 10^e nomination depuis la création de cette liste en 2005. En juin 2022, nous avons figuré également dans le classement des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada de Corporate Knights pour la 16^e fois, et nous avons amélioré notre position au classement, figurant parmi les 10 meilleures entreprises.
- En septembre 2022, nous avons remporté le *Loyalty360 Best in Class Award* pour l'excellence de notre responsabilité sociale d'entreprise et de notre programme de retombées sociales.
- Dans le cadre des World Sustainability Awards 2022, qui se sont tenus à Munich au quatrième trimestre de 2022, nous avons reçu le Sustainability Excellence Award pour le leadership et l'engagement dont nous faisons preuve à l'échelle mondiale pour bâtir un avenir meilleur et plus durable.



- Nous avons été reconnus lors des Global Good Awards 2022 à Londres, au Royaume-Uni, remportant le prix Bronze de Global Good Company of the Year.
- En décembre 2022, notre société a été inscrite à l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones pour la 22^e année consécutive.

Au cours de 2022, Mediacorp Canada Inc. a attribué les désignations suivantes à notre société : l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada (2022) en février, l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada (2022) en mars, l'un des employeurs les plus écoresponsables au Canada (2022) en avril, et l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada (2023) en novembre.

Au cours de 2022, nous nous sommes établis comme chef de file parmi nos homologues au pays quant à la probabilité que nos clients recommandent notre société dans les catégories des marques principales et des marques complémentaires du marché des services mobiles, ainsi que par rapport à notre principal câblodistributeur concurrent dans l'Ouest canadien en ce qui a trait aux services de télévision.

En 2022, nous avions quatre AAEV avec trois centrales solaires et une centrale éolienne situées en Alberta. La production d'électricité à ces installations s'est élevée à 77 GWh au quatrième trimestre de 2022 et à 246 GWh en 2022.

Au cours de 2023, nous avons continué de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées en améliorant leur accès aux technologies et aux soins de santé, de même que de notre programme TELUS Averti afin d'accroître la littératie numérique et d'améliorer les connaissances en matière de sécurité en ligne. Depuis le lancement de ces programmes, nous avons offert un soutien à plus de 1,1 million de personnes à la fin de 2023.

- Au cours de 2023, notre programme Internet pour l'avenir a accueilli 8 500 nouveaux foyers. Ainsi, depuis le lancement du programme en 2016, nous avons connecté à nos services Internet à faible coût plus de 55 000 foyers et 175 000 membres de familles et personnes âgées à faible revenu, personnes dans le besoin vivant avec un handicap, réfugiés parrainés par le gouvernement et jeunes adultes quittant leur famille d'accueil à la fin de 2023.
- Dans le cadre de notre programme Mobilité pour l'avenir, nous offrons des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou à faible coût à tous les jeunes adultes qui quittent leur famille d'accueil, ainsi qu'aux personnes âgées à faible revenu admissibles au Canada. Au cours de 2023, nous avons ajouté à ce programme 8 600 jeunes adultes, personnes âgées, femmes autochtones qui sont victimes de violence ou risquent de l'être, réfugiés parrainés par le gouvernement et autres personnes marginalisées. Depuis que nous l'avons lancé en 2017, notre programme Mobilité pour l'avenir a offert du soutien à 52 300 personnes à la fin de 2023.
 - En juin 2023, nous avons élargi la portée de nos programmes Internet pour l'avenir et Mobilité pour l'avenir afin d'aider les réfugiés parrainés par le gouvernement qui arrivent au Canada à rester connectés. En partenariat avec 15 fournisseurs de services du Programme d'aide à la réinstallation de partout au pays, un nombre qui continuera d'augmenter, le programme Mobilité pour l'avenir à l'intention des réfugiés parrainés par le gouvernement offre un téléphone intelligent gratuit et un forfait de données à faible coût, tandis que le programme Internet pour l'avenir à l'intention des réfugiés parrainés par le gouvernement offre un accès à faible coût à des services Internet haute vitesse. Ces programmes nous ont permis d'offrir un soutien à plus de 6 200 réfugiés parrainés par le gouvernement ainsi qu'aux membres de leur famille à la fin de 2023.
 - Depuis le lancement de notre programme Mobilité pour l'avenir pour les femmes autochtones à risque en 2021, nous sommes venus en aide à 2 700 femmes.
- Nos cliniques mobiles Santé pour l'avenir ont pris en charge plus de 56 000 visites de patients au cours de 2023. Sur une base cumulée, depuis la création de notre programme, ces cliniques ont pris en charge 200 000 visites de patients dans 25 collectivités partout au Canada à la fin de 2023, ce qui nous a permis d'offrir des soins de santé primaires et de santé mentale aux personnes en situation d'itinérance.
 - En mars 2023, nous avons élargi notre programme Santé pour l'avenir afin de soutenir les femmes et les soignants qui ont besoin de services de santé mentale en leur fournissant un accès gratuit aux services de thérapeutes de Mes Soins TELUS Santé. En partenariat avec trois organismes de bienfaisance, nous avons offert 900 séances de counseling gratuites cette année aux femmes et aux soignants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario.
 - En avril 2023, nous nous sommes associés à la Mission Old Brewery en vue du lancement d'une nouvelle clinique de santé mobile à Montréal. La clinique mobile de la Mission Old Brewery, propulsée par TELUS Santé, soutient les communautés et les résidents marginalisés de Montréal en leur permettant de bénéficier gratuitement de services de soins de santé, ainsi que d'un accompagnement social et un soutien en logement.
 - En juillet 2023, nous avons lancé, en partenariat avec la Victoria Cool Aid Society, une deuxième clinique de santé mobile à Victoria afin de répondre au besoin croissant pour des soins de santé primaires et de fournir un soutien aux personnes en situation d'itinérance.



- Au cours de 2023, notre programme Technologies pour l'avenir nous a permis de donner à plus de 2 300 Canadiens vivant avec un handicap la possibilité d'obtenir individuellement de la formation et du soutien sur mesure, des recommandations personnalisées en matière d'appareils mobiles et de technologie d'assistance connexe, ainsi qu'un rabais sur des forfaits d'appareils mobiles, les aidant ainsi à accroître leur indépendance et à améliorer leur qualité de vie. Depuis la création du programme en 2017, nous sommes venus en aide à 8 800 personnes au Canada vivant avec un handicap en les faisant bénéficier du programme et/ou du rabais pour accessibilité de TELUS à la fin de 2023.
- En 2023, 116 500 personnes au Canada et ailleurs dans le monde ont participé à nos ateliers et événements virtuels TELUS Averti afin d'accroître leur littératie numérique et d'adopter des comportements plus sécuritaires en ligne, portant ainsi le nombre cumulatif total de participants au programme à 680 000 personnes à la fin de 2023 depuis son lancement en 2013.
 - En octobre 2023, nous avons célébré le 10^e anniversaire de TELUS Averti en lançant un nouvel atelier virtuel sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (« IA ») à l'intention des jeunes.

En 2023, la Fondation et les Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada ont continué d'apporter la totalité de leur financement aux initiatives caritatives qui contribuent à la santé et au mieux-être des jeunes partout au Canada, y compris le programme de bourses étudiantes de TELUS à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire confrontés à des obstacles financiers. En 2023, la Fondation a offert un soutien à 2 millions de jeunes adultes en versant 11 millions de dollars, dont 2 millions de dollars en bourses, à 550 organismes de bienfaisance et communautaires. Depuis sa création en 2018, la Fondation a fait des dons en trésorerie destinés à nos collectivités qui ont totalisé 47 millions de dollars, aidant 15 millions de jeunes adultes à réaliser leur plein potentiel à la fin de 2023.

- En février 2023, la Fondation a lancé la Livable Communities for our Youth Challenge, une initiative qui fournit du financement pour améliorer la vie des jeunes adultes en mettant en relation des entrepreneurs innovateurs avec des organismes de bienfaisance canadiens.
- En octobre 2023, la Fondation a lancé les bourses étudiantes de TELUS, soit le plus important programme de bourses au Canada, afin d'appuyer les étudiants confrontés à des obstacles financiers qui compromettent leur capacité de s'inscrire à un programme d'études ou de le poursuivre. Offrant des bourses dont la valeur peut atteindre jusqu'à 5 000 \$, ce nouveau programme de 50 millions de dollars a été établi grâce à un don de 25 millions de dollars versé par TELUS et à un engagement en matière de mobilisation de capitaux de 25 millions de dollars de la part de la Fondation, et chaque année, il aidera des centaines d'étudiants à accéder à des études postsecondaires qui traceront un avenir plus prometteur. Chaque étudiant boursier pourra également bénéficier des forfaits de services mobiles gratuits et de services Internet à faible coût offerts par l'intermédiaire de nos programmes Mobilité pour l'avenir et Internet pour l'avenir. Au début de l'année scolaire 2023–2024, soit en septembre, la Fondation a octroyé sa première série de bourses à plus de 400 étudiants de partout au pays.

Les Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et à l'échelle mondiale confient aux dirigeants locaux la responsabilité de formuler des recommandations quant à l'octroi des subventions dans leurs collectivités. Ces subventions soutiennent les organismes de bienfaisance enregistrés qui offrent des programmes de santé, d'éducation ou de technologie afin de favoriser la réussite des jeunes. Depuis 2005, les 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS ont affecté des dons en trésorerie de 107 millions de dollars à plus de 9 600 initiatives, fournissant des ressources et du soutien aux citoyens défavorisés, en particulier les jeunes, partout dans le monde à la fin de 2023.

 Au cours du troisième trimestre de 2023, nous avons annoncé l'expansion de cinq Comités d'investissement communautaire de TELUS en Alberta et en Ontario, lesquels soutiennent désormais des millions de citoyens en Alberta et en Ontario.

En mai 2023, la 18e édition annuelle de nos Journées du bénévolat de TELUS a inspiré plus de 80 000 membres de notre équipe TELUS, retraités, membres de la famille et amis dans 260 collectivités de 32 pays à participer au mouvement, portant à 1,5 million le nombre d'heures de bénévolat effectuées à l'échelle mondiale en 2023. Grâce à la passion et à la générosité de notre famille TELUS, l'édition de 2023 a été la plus généreuse à ce jour.

En novembre 2023, nous avons ajouté deux nouveaux clubs en Caroline du Nord au programme des ambassadeurs communautaires de TELUS; plus de 5 000 membres de l'équipe actuels et retraités sont ainsi réunis au sein de 25 clubs pour faire du bénévolat dans leurs collectivités locales.

En 2023, TELUS, les membres de notre équipe, nos clients et la Fondation ont fourni des sommes totalisant 12,6 millions de dollars, sous forme de dons en argent et d'apports en nature, afin d'appuyer 22 initiatives d'aide humanitaire et de secours aux personnes sinistrées au Canada et à l'échelle mondiale. En 2023, nous avons notamment apporté une aide aux personnes touchées par les feux de forêt et les ouragans sans précédent au Canada et par les tremblements de terre en Türkiye, en Syrie et au Maroc.

Le Fonds pour les collectivités autochtones de TELUS offre des subventions destinées à des programmes dirigés par des Autochtones qui répondent à des besoins sociaux, sanitaires et communautaires. En juillet 2023, nous avons annoncé que nous allions doubler notre engagement envers le Fonds, faisant passer le montant de notre investissement de 1 million de dollars à 2 millions de dollars sur les cinq prochaines années. Depuis sa création en novembre 2021, le Fonds a distribué des dons en argent de 575 000 \$ à 29 programmes communautaires qui contribuent à la sécurité alimentaire, à l'éducation, à la revitalisation culturelle et linguistique, aux efforts de secours aux personnes touchées par les feux de forêt, de même qu'à la santé physique, à la santé mentale et au mieux-être des peuples autochtones de partout au Canada à la fin de 2023.



Le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur a fait plusieurs placements en titres de capitaux propres en 2023, notamment dans Flash Forest, une société de reforestation canadienne qui a pour mission de planter un milliard d'arbres; dans trois jeunes entreprises de nouvelles technologies propres, soit Climate Robotics, erthos et Plentify, afin de renforcer la résilience climatique au moyen de technologies agricoles de séquestration de carbone, de solutions de rechange à base de plantes visant à remplacer le plastique, et de solutions énergétiques plus propres; et dans Dryad une jeune entreprise allemande qui offre une détection ultraprécoce des feux de forêt grâce au déploiement à grande échelle de réseaux Internet des objets (« IdO ») et de capteurs afin de réduire le risque de propagation incontrôlable des feux de forêt. Depuis sa création en 2020, le Fonds a investi dans 30 sociétés novatrices sur le plan social, dont 40 % sont dirigées par des femmes et 50 % sont dirigées par des fondateurs autochtones ou racisés à la fin de 2023.

Au cours du premier trimestre de 2023, le Fonds a été désigné comme organisme de financement de l'année dans le cadre des B.C. Cleantech Awards de 2023 en raison du soutien qu'il fournit à des initiatives du secteur de l'écotechnologie au fil de leur croissance et de leur évolution.

Au cours de 2023, notre société a été reconnue pour son leadership mondial en matière de durabilité, de responsabilité sociale, de vocation sociale, et d'information environnementale et sociale.

- En janvier 2023, nous avons figuré sur la liste des 100 sociétés les plus durables à l'échelle mondiale de 2023 de Corporate Knights, devançant toutes les autres sociétés de télécommunications en Amérique du Nord et nous classant au 37e rang du palmarès; il s'agit de notre 11e présence sur cette liste depuis sa création en 2005. De plus, en juin 2023, nous avons figuré dans le classement des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada de Corporate Knights pour la 17e fois, nous classant globalement parmi les 10 meilleures entreprises et prenant le premier rang dans l'industrie des télécommunications au Canada.
- En mai 2023, dans le cadre des Mercuriades 2023, soit un concours qui célèbre l'innovation, l'ambition, l'entrepreneuriat et la performance des entreprises québécoises, nous avons recu le prix Mercure pour la Stratégie de développement durable dans la catégorie Grande entreprise.
- En mai 2023, dans le cadre des Loyalty360 Awards, nous avons remporté le prix platine dans la catégorie de la responsabilité sociale d'entreprise, le prix or dans la catégorie des partenariats entre marques, et un prix bronze dans la catégorie 360 degrés (marque).
- En décembre 2023, notre société a été inscrite à l'indice nord-américain de durabilité Dow Jones pour la 23e année consécutive.

En avril 2023, nous avons été reconnus pour la deuxième année consécutive par Brand Finance comme l'une des dix marques ayant la valeur la plus élevée au Canada. Dans son rapport Canada 100 2023, Brand Finance a évalué notre marque à 10,3 milliards de dollars pour 2023, soit une augmentation de 200 millions de dollars d'un exercice à l'autre.

En janvier 2024, nous avons été reconnus comme la marque de télécommunications ayant la valeur la plus élevée au Canada. Dans son rapport Global 500 2024 sur les marques ayant la valeur la plus élevée, Brand Finance a évalué notre marque à 8,6 milliards de dollars américains (11,5 milliards de dollars canadiens) pour 2024, soit une augmentation de 12,4 % d'un exercice à l'autre, ce qui nous a propulsés de 37 places au classement. Cette évaluation de notre marque par un tiers est la plus élevée de notre histoire.

En juin 2023, le Gustavson Brand Trust Index nous a reconnus pour la cinquième année consécutive comme la marque de télécommunications la plus digne de confiance au Canada.

En juin 2023, dans le cadre des International Loyalty Awards tenus à Londres, en Angleterre, notre programme Récompenses TELUS a remporté la première place dans les catégories de la meilleure initiative de fidélité sur le plan écologique et de la meilleure initiative de fidélité sur les plans de la responsabilité d'entreprise et de la responsabilité sociale.

En octobre 2023, nous nous sommes classés au cinquième rang du palmarès BrandZ 2023 de Kantar, dans leguel figurent les margues canadiennes ayant la valeur la plus élevée.

En novembre 2023, nous avons publié, pour la cinquième année de suite, notre Rapport sur la Stratégie de réconciliation et Connectivité des communautés autochtones, dans lequel nous décrivons en détail les progrès que nous avons accomplis à l'égard de nos engagements en matière de réconciliation [présentés dans notre PARI de 2021] et nous annonçons un nouvel engagement visant à intégrer des perspectives autochtones dans notre stratégie en matière d'éthique des données et d'IA.

En novembre 2023, nous avons eu l'honneur de figurer au palmarès Indigenomics 10 to Watch, présenté par le Indigenomics Institute, en raison de notre leadership au chapitre de la réconciliation économique.

Au cours de 2023, Mediacorp Canada Inc. a attribué les désignations suivantes à notre société : l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes au Canada (2023) en janvier, l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada (2023) en mars, et l'un des employeurs les plus écoresponsables au Canada (2023) en avril.

Impératif stratégique : Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir une efficacité opérationnelle

Chaque année, nous effectuons un sondage « L'heure juste » qui sert à recueillir des informations confidentielles auprès des membres de notre équipe concernant le milieu de travail qu'offre TELUS afin d'évaluer les progrès que nous avons accomplis aux fins de la création d'une culture fondée sur l'excellence du rendement. Après chaque sondage, les dirigeants partagent les résultats avec les membres de l'équipe; ils ont recours à un processus équitable pour mettre en place et perfectionner des plans d'action axés sur les questions hautement prioritaires nécessitant des améliorations d'après les résultats du sondage. L'indice



de participation s'est établi à 83 % en 2022 et à 82 % en 2023. Ces résultats sont encourageants compte tenu de l'environnement hautement concurrentiel et dynamique dans lequel nous travaillons et renforce la culture que les membres de notre équipe ont forgée ensemble. En 2022 et en 2023, TELUS a été l'organisation la plus engagée à l'échelle mondiale par rapport aux organisations de taille et de composition comparables, selon notre agence de sondages, Kincentric.

5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

5.1 Qui nous sommes

TELUS (TSX: T, NYSE: TU) est un chef de file mondial dans le domaine des technologies des communications, générant des produits d'exploitation annuels de plus de 20 milliards de dollars et assurant la connexion de plus de 20 millions de clients grâce à sa gamme avancée de services à large bande pour les particuliers, les entreprises et le secteur public. Nous sommes résolus à exploiter notre technologie de pointe pour produire des retombées remarquables sur le plan humain. TELUS accorde la priorité à ses clients et à ses collectivités, et est un chef de file mondial en matière d'excellence du service à la clientèle et de capitalisme social. Nos services TELUS Santé permettent d'améliorer la vie de 76 millions de personnes dans le monde grâce à des technologies innovantes en matière de médecine préventive et de mieux-être. Nos services TELUS Agriculture & Biens de consommation ont recours aux technologies et aux données numériques pour optimiser le lien entre les producteurs et les consommateurs. Guidés par notre philosophie durable « nous donnons où nous vivons », TELUS et les 140 000 membres de notre équipe ont versé 1,7 milliard de dollars et fait 2,2 millions de jours de bénévolat depuis 2000, ce qui nous a valu la distinction de société la plus généreuse au monde.

TELUS Expérience numérique (TSX et NYSE : TIXT) offre des solutions d'expérience client numériques et crée des transformations numériques axées sur l'avenir qui sont conçues pour résister à l'épreuve du temps. L'approche de TELUS Numérique intègre des méthodologies favorisant l'agilité et met l'accent sur le travail d'équipe et les pratiques centrées sur le client. L'équipe mondiale de TELUS Numérique soutient les produits et services des clients, tout en offrant une expertise technologique pour aborder l'expérience client, les défis commerciaux, l'atténuation des risques et l'amélioration des processus. Les capacités englobent l'expérience client numérique et les solutions numériques, y compris les services de technologie de l'information numérique tels que les solutions en nuage et l'automatisation, les services de confiance, de sûreté et de sécurité, les solutions de données d'IA avec une expertise en vision informatique, ainsi que les services de conception et de consultation numériques frontaux.

En 2024, nous avons généré 20,4 milliards de dollars de produits d'exploitation et d'autres produits et comptions environ 20,2 millions d'abonnés aux services de télécommunications, dont environ 10,1 millions d'abonnés des téléphones mobiles, 3,7 millions d'abonnés des appareils mobiles connectés, 2,8 millions d'abonnés des services Internet, 1,4 million d'abonnés des services de télévision, 1,1 million d'abonnés des services de sécurité et 1,0 million d'abonnés des services résidentiels de transmission de la voix.

a) Organisation

Veuillez vous reporter à la *rubrique 5, Analyse des résultats d'exploitation* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes et qui décrit nos secteurs opérationnels à présenter : TTech et TELUS Numérique.

b) Notre stratégie

Veuillez vous reporter à la *rubrique 2, Activités principales et stratégie* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

c) Survol des activités

Veuillez vous reporter à la *rubrique 4, Capacités* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes et qui décrit nos principaux marchés, produits et services ainsi que nos réseaux de distribution.

Nos actifs et ressources, y compris les employés, la marque et les méthodes de distribution, les immobilisations corporelles (comme nos réseaux de télécommunications et installations de réseaux), les immobilisations corporelles (comme les marques et les licences du spectre sans fil) et un survol de nos activités à l'étranger sont abordés à la *rubrique 4.2, Ressources opérationnelles* du rapport de gestion annuel 2024.

Pour obtenir de l'information sur les produits d'exploitation et d'autres informations financières sur nos deux derniers exercices en ce qui a trait à nos activités de services mobiles et fixes, se reporter à la *rubrique 5.4, Secteur Solutions technologiques de TELUS* et, en ce qui concerne TELUS Numérique, se reporter à la *rubrique 5.5, Secteur TELUS Expérience numérique* du rapport de gestion annuel 2024.

Un survol du contexte économique canadien et de l'industrie des télécommunications figure à la rubrique 1.2, L'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités et à la rubrique 9, Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires du rapport de gestion annuel 2024. Les tendances saisonnières qui nous ont touchés sont décrites à la rubrique 5.2, Sommaire des résultats trimestriels consolidés, tendances et compte rendu des résultats du quatrième trimestre et à la rubrique 5.4, Secteur Solutions technologiques de TELUS du rapport de gestion annuel 2024.

d) Environnement concurrentiel

Veuillez vous reporter à la *rubrique 4.1, Principaux marchés et concurrents* et à la *rubrique 10.4, Environnement concurrentiel* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.



e) Responsabilité sociale de l'entreprise et environnement

Nous avons des pratiques bien établies en matière de gouvernance de la durabilité, position qui vient seconder nos efforts envers la gérance environnementale et la conscience sociale responsable.

Supervision par le conseil des possibilités et des risques liés au climat

Notre conseil d'administration (« conseil ») est responsable de l'administration de la société, ce qui comprend la supervision de la gestion des risques d'entreprise. Lors de ses réunions trimestrielles, notre conseil examine des rapports et discute de stratégies, de progrès et de cibles d'entreprise, en plus d'aborder les risques émergents et les possibilités sur le plan de l'innovation, notamment la façon dont la technologie peut nous aider à faire face à des phénomènes météorologiques extrêmes.

Le comité de gouvernance (« CG ») de notre conseil examine et surveille, pour le compte du conseil, l'approche, la planification et les communications de la société à l'égard de la durabilité et des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), et il examine le rapport annuel de la société sur la durabilité et les enjeux ESG, ainsi que d'autres informations connexes, et en fait la recommandation au conseil aux fins d'approbation. Nos équipes Durabilité et environnement et Gestion des risques d'entreprise fournissent au CG des rapports trimestriels. Ces rapports contiennent des renseignements importants concernant nos risques environnementaux et liés au climat ainsi que nos activités de conformité connexes. Le CG supervise également les possibilités liées au climat lorsqu'elles se présentent ou sont repérées, et ces possibilités font l'objet de discussions au cours des réunions trimestrielles du CG.

En 2022, nous avons examiné le rôle des comités du conseil dans la supervision des enjeux et des engagements en matière de changements climatiques et de durabilité, ce qui a entraîné la précision du rôle du comité d'audit dans la supervision de la communication de l'information financière relative aux changements climatiques. Le mandat du comité d'audit a été mis à jour pour comprendre l'examen des paramètres concernant les risques liés au climat, la durabilité et la communication d'information environnementale dans nos rapports financiers, et le CG demeure responsable de l'examen et de la surveillance de l'approche, de la planification et de la communication d'information globales de TELUS sur les questions relatives aux enjeux ESG et à la durabilité.

Notre processus de planification de la relève visant le conseil comprend une évaluation permanente des compétences des membres du conseil qui permet au CG et au conseil de dégager d'éventuelles lacunes dans les aptitudes et compétences considérées comme les plus pertinentes pour la société. Dans le cadre de ce processus, il est demandé aux membres du conseil de donner des précisions sur leur formation ou leur expérience en matière de durabilité, d'environnement et de gestion des risques liés au climat.

Supervision par la direction des possibilités et des risques liés au climat

Notre chef de la direction et notre équipe de haute direction sont responsables de la mise en œuvre de l'orientation stratégique de nos programmes en matière de durabilité, ce qui comprend l'évaluation et la gestion des risques liés au climat, l'atténuation de ceux-ci ainsi que le repérage de possibilités liées au climat.

Notre équipe Durabilité relève de notre chef des communications et de la marque, qui est responsable de l'élaboration et de la gouvernance de notre stratégie en matière de durabilité.

L'équipe Durabilité cherche à évaluer des possibilités et des risques liés au climat en intégrant des questions de durabilité, en mettant en œuvre des projets dans l'ensemble de l'entreprise, en offrant des formations et des séances de sensibilisation à l'interne, et en travaillant en partenariat avec l'approvisionnement pour faire participer les fournisseurs à la réduction des émissions du champ d'application 3.

Ce processus comprend l'établissement de références par des évaluations formelles et informelles de l'importance relative des risques, l'analyse de données et de scénarios, la prise en considération des commentaires des parties intéressées à l'interne et à l'externe et l'examen du cadre réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités.

Alors que nous nous efforçons d'atténuer l'impact climatique de nos activités, nous intégrons également les considérations d'ordre climatique dans nos processus de développement de produits et d'innovation dans l'ensemble de nos activités, y compris dans les nouveaux secteurs tels que TELUS Santé et TELUS Agriculture & Biens de consommation. La prise en compte des possibilités et des risques pertinents liés au climat est nécessaire pour toutes les décisions de placement importantes visant à améliorer nos produits actuels et à en développer de nouveaux afin de nous adapter à notre avenir à faibles émissions de carbone.

De plus, nous lions notre rendement organisationnel en matière de durabilité à la rémunération par l'intermédiaire des cartes de pointage de la société, qui ont une incidence sur la structure des primes de rendement dans l'ensemble de la société. L'indice de sociocapitalisme au sein de la carte de pointage comprend des paramètres qui mesurent notre rendement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») ainsi que des paramètres sur les répercussions sociales. En outre, la structure des primes de rendement de l'équipe Durabilité est liée de façon générale à nos objectifs en matière d'environnement pour 2025 et 2030.

Nous accordons la priorité aux pratiques commerciales durables et responsables et à la prise de décisions maintenant un juste équilibre entre croissance économique et l'atteinte de résultats positifs sur les plans social et environnemental. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur notre approche en matière de durabilité et sur notre vocation sociale ainsi que de l'information relative aux changements climatiques en conformité avec les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, dans notre rapport annuel sur les enjeux ESG et la durabilité à l'adresse https://www.telus.com/fr/social-impact.



f) Relations avec les employés

Veuillez vous reporter à la *rubrique 4.2, Ressources opérationnelles* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

5.2 Facteurs de risque

Veuillez vous reporter à la *rubrique 10, Risques et gestion des risques* du rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

5.3 Réglementation

Veuillez vous reporter à la rubrique 9.4, Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications et à la rubrique 10.3, Questions de réglementation de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

6. DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Les dividendes par action ordinaire que TELUS a déclarés chaque trimestre, au cours de la période de trois ans close le 31 décembre 2024, sont indiqués ci-après :

Trimestres clos les ¹	2024	2023	2022
31 mars	0,3761 \$	0,3511 \$	0,3274 \$
30 juin	0,3891\$	0,3636\$	0,3386\$
30 septembre	0,3891\$	0,3636\$	0,3386\$
31 décembre	0,4023 \$	0,3761 \$	0,3511 \$
Total	1,5566 \$	1,4544 \$	1,3557 \$

¹ Versés le ou vers le premier jour ouvrable du mois suivant.

Nos actionnaires ont reçu au total 1,5566 \$ par action en dividendes déclarés en 2024, soit une augmentation de 7,0 % par rapport à 2023. Notre conseil révise le taux de dividendes chaque trimestre. Notre taux de dividendes trimestriel est établi d'après une évaluation continue des flux de trésorerie disponibles dégagés et des indicateurs financiers, qui comprennent le niveau d'endettement, le rendement des actions et le ratio de distribution. Le 12 février 2025, un premier dividende trimestriel de 0,4023 \$ par action a été déclaré et est payable le 1er avril 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 11 mars 2025. Le premier dividende trimestriel de 2025 constitue une hausse cumulative de 0,0262 \$ par action par rapport au dividende de 0,3761 \$ par action versé en avril 2024. Ce résultat est conforme à notre programme pluriannuel de croissance des dividendes.

Nous avons d'abord annoncé notre programme de croissance des dividendes en mai 2011 puis, en mai 2022, nous avons communiqué notre intention de viser des augmentations de dividendes semestrielles continues, qui représenteraient une augmentation annuelle allant de 7 % à 10 % à partir de 2023 jusqu'à la fin de 2025, prolongeant ainsi la politique annoncée initialement en mai 2011. Toutefois, les décisions concernant le versement de dividendes continueront d'être prises chaque trimestre par notre conseil en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Avec prise d'effet le 1er janvier 2020, notre ligne directrice cible en ce qui concerne le ratio de distribution à long terme est calculée selon une fourchette de 60 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles, sur une base prospective. Se reporter à la *rubrique 7.5, Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes. Selon les dividendes annoncés en date du 12 février 2025 et les 1,50 milliard d'actions ordinaires de TELUS Corporation en circulation au 31 décembre 2024, les déclarations de dividendes totaliseraient environ 2,3 milliards de dollars en 2025, compte non tenu du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires aux termes de toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités que nous pourrions mettre en œuvre. Rien ne garantit que nous maintiendrons notre programme de croissance des dividendes en 2025.

7. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

7.1 Description générale de la structure du capital

Le capital autorisé de TELUS consiste en 6 000 000 000 d'actions, divisées comme suit : 1) 4 000 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale; 2) 1 000 000 000 d'actions privilégiées de premier rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries; et 3) 1 000 000 000 d'actions privilégiées de deuxième rang sans valeur nominale, pouvant être émises en séries. Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la cote de la Bourse de New York (« NYSE »).

Actions ordinaires

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de deuxième rang, les actions ordinaires donnent le droit de participer au versement des dividendes déclarés par le conseil et à la distribution des actifs de TELUS au moment de sa liquidation ou de sa dissolution.



Les porteurs des actions ordinaires ont le droit de recevoir un avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires de TELUS, d'y assister, d'y prendre la parole et d'y voter, à raison de une voix par action ordinaire détenue. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter au moyen d'une résolution distincte pour chaque administrateur plutôt que pour l'ensemble des administrateurs.

Les actions ordinaires sont assujetties à des restrictions sur le transfert pour s'assurer que nous respectons en tout temps les exigences en matière de propriété et de contrôle canadiens de la Loi sur les télécommunications et d'une Instruction au CRTC (*Inadmissibilité de non-Canadiens*) émise en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, comme il est indiqué à la rubrique *Contraintes – Exigences en matière de propriété et de contrôle canadiens*.

Veuillez vous reporter à la rubrique 9.4, Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications et à la rubrique 10.3, Questions de réglementation de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

Actions privilégiées de premier rang

Les actions privilégiées de premier rang peuvent être émises à n'importe quel moment, en une ou en plusieurs séries, chaque série comprenant le nombre d'actions et ayant la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions que le conseil détermine par voie de résolution, et sous réserve du dépôt d'une modification à l'avis des statuts et aux statuts de TELUS. Aucune série d'actions privilégiées de premier rang ne peut conférer le droit de voter à une assemblée générale de TELUS ni un droit de conversion en actions ordinaires ou d'échange contre des actions ordinaires. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, les porteurs des actions privilégiées de premier rang ne pourront pas, en tant que catégorie, être convoqués, assister et voter aux assemblées des actionnaires de TELUS. Les actions privilégiées de premier rang confèrent un rang prioritaire par rapport aux actions privilégiées de deuxième rang et aux actions ordinaires en ce qui a trait au versement de dividendes et au partage des biens en cas de liquidation ou de dissolution de TELUS.

Au 13 février 2025, aucune action privilégiée de premier rang n'était en circulation.

Actions privilégiées de deuxième rang

Les actions privilégiées de deuxième rang peuvent être émises à n'importe quel moment, en une ou en plusieurs séries, chaque série comprenant le nombre d'actions et ayant la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions que le conseil détermine par voie de résolution, et sous réserve du dépôt d'une modification à l'avis des statuts et aux statuts de TELUS. Aucune série d'actions privilégiées de deuxième rang ne peut conférer le droit de voter à une assemblée générale de TELUS ni un droit de conversion en actions ordinaires ou d'échange contre des actions ordinaires. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, les porteurs des actions privilégiées de deuxième rang ne pourront pas, en tant que catégorie, être convoqués, assister ou voter aux assemblées des actionnaires de TELUS. Les actions privilégiées de deuxième rang confèrent, sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de premier rang, un rang prioritaire par rapport aux actions ordinaires en ce qui a trait au versement de dividendes et au partage des biens en cas de liquidation ou de dissolution de TELUS.

Au 13 février 2025, aucune action privilégiée de deuxième rang n'était en circulation.

Régime de droits des actionnaires

TELUS a un régime de droits des actionnaires (le « régime de droits ») en place depuis mars 2000. Notre régime de droits actuel a été adopté par le conseil le 13 mars 2019 (la « date de prise d'effet ») et a été ratifié et confirmé par les actionnaires à notre assemblée annuelle le 9 mai 2019, et confirmé de nouveau par les actionnaires à notre assemblée annuelle le 6 mai 2022.

Aux termes du régime de droits actuel, TELUS a émis un droit (un « droit ») relativement à chaque action ordinaire en circulation à la date de prise d'effet. Le régime de droits a une durée légèrement supérieure à neuf ans, sous réserve de sa ratification par les actionnaires tous les trois ans (en 2022 et en 2025). Chaque droit, à l'exception de ceux qui sont détenus par un acquéreur important (selon la définition qui en est donnée dans le régime de droits) et certaines de ses parties apparentées, permet à son porteur, dans certaines circonstances suivant l'acquisition par un acquéreur important d'au moins 20 % des actions ordinaires de TELUS (autrement que selon les conditions d'une « offre autorisée » du régime de droits), d'acheter auprès de TELUS des actions ordinaires d'une valeur de 320 \$ pour 160 \$ (c.-à-d. avec un escompte de 50 %) respectivement. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au régime de droits, dont il est possible d'obtenir un exemplaire sur le site de SEDAR+, au sedarplus.ca, ou sur le site d'EDGAR, au www.sec.gov, en consultant les annexes de la déclaration d'inscription de TELUS suivant le formulaire 8-A déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 10 mai 2019 (numéro de dossier à la Commission : 001-15144), ou encore auprès du Bureau de la gouvernance de TELUS, au 510 West Georgia Street, 5th Floor, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités et prospectus préalable de base

Veuillez vous reporter à la *rubrique 4.3, Situation de trésorerie et sources de financement* de notre rapport de gestion annuel 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.



7.2 Contraintes

Exigences en matière de propriété et de contrôle canadiens

La Loi sur les télécommunications (Canada) (la « Loi sur les télécommunications ») et une Instruction au CRTC (Inadmissibilité de non-Canadiens) émise aux termes de la Loi sur la radiodiffusion (Canada) (la « Loi sur la radiodiffusion ») prescrivent que certaines filiales de TELUS Corporation sont tenues, en tant qu'entreprises canadiennes, titulaires d'autorisations de radiocommunication et titulaires de licences de radiodiffusion, d'être la propriété de Canadiens et sous contrôle canadien. En vertu de la Loi sur les télécommunications, une entreprise canadienne, comme TCI, est considérée comme la propriété de Canadiens et contrôlée par ceux-ci si :

- i) au moins 80 % de ses administrateurs sont des particuliers canadiens;
- ii) au moins 80 % des participations comportant droit de vote sont la propriété véritable de Canadiens; et
- iii) elle n'est pas par ailleurs contrôlée de fait par des non-Canadiens.

Les mêmes règles, essentiellement, s'appliquent à l'égard des entreprises de radiodiffusion, mais une exigence supplémentaire figurant dans l'*Instruction au CRTC (Inadmissibilité de non-Canadiens)* exige également que le chef de la direction d'une société qui est une entreprise de radiodiffusion autorisée soit un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada. Lorsque les niveaux de propriété non canadienne dépassent 20 %, un comité de programmation indépendant doit être mis sur pied pour prendre toutes les décisions de programmation des entreprises de radiodiffusion autorisées.

TELUS Corporation a déposé auprès du CRTC les documents prescrits affirmant le statut d'entreprise de télécommunications canadienne de TCI. En outre, nous avons l'intention de faire en sorte que TELUS Corporation conserve le contrôle de TCI et que TCI demeure « canadienne » aux fins des exigences canadiennes relatives à la propriété.

Par ailleurs, le *Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunication canadiennes* (le « Règlement sur la propriété et le contrôle ») d'application à la Loi sur les télécommunications dispose que, pour qu'une société détenant des actions dans une entreprise de télécommunications (qui est une société mère d'une entreprise de télécommunications) soit considérée comme canadienne, au moins 66 ¾ % des actions comportant droit de vote émises et en circulation de cette société doivent être la propriété véritable de Canadiens et que cette société ne doit pas par ailleurs être contrôlée de fait par des non-Canadiens. Pour autant que nous le sachions, au moins 66 ¾ % de ses actions ordinaires émises et en circulation sont la propriété véritable de Canadiens et contrôlées par ceux-ci, et TELUS Corporation n'est pas par ailleurs contrôlée de fait par des non-Canadiens. Pour l'application de ces règlements, « Canadien » désigne entre autres :

- i) un citoyen canadien qui réside habituellement au Canada;
- ii) un résident permanent du Canada qui réside habituellement au Canada et qui y réside depuis au plus un an suivant la date à laquelle il remplit les conditions d'admissibilité pour faire une demande de citoyenneté canadienne;
- iii) une société par actions dont au moins 66 ¾ % des actions comportant droit de vote émises et en circulation sont la propriété véritable de Canadiens et sont contrôlées par eux et ne sont pas par ailleurs contrôlées de fait par des non-Canadiens; ou
- iv) une société de caisse de retraite dont la majorité des membres du conseil d'administration sont des particuliers canadiens et qui est établie aux termes de la législation fédérale ou de la législation d'une province applicable ayant trait à l'établissement de sociétés de caisse de retraite.

Dans l'*Instruction au CRTC (Inadmissibilité de non-Canadiens*), on trouve une définition similaire de « Canadien », mais on y ajoute celle de « personne morale qualifiée », qui peut être une filiale dont la société mère ou les administrateurs de celle-ci ne contrôlent ni n'influencent les décisions de la filiale en matière de programmation dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- a) des Canadiens détiennent dans l'ensemble la propriété effective et le contrôle de moins de 80 % des actions avec droit de vote émises et en circulation de la société mère et de moins de 80 % des votes;
- b) le premier dirigeant est un non-Canadien;
- c) moins de 80 % des administrateurs de la société mère sont des Canadiens.

Le Règlement sur la propriété et le contrôle accorde aux entreprises canadiennes et aux sociétés mères d'une entreprise de télécommunications, comme TELUS Corporation, les délais nécessaires et la possibilité de rectifier l'inadmissibilité découlant de la propriété par des Canadiens d'un nombre insuffisant de participations comportant droit de vote. Aux termes du Règlement sur la propriété et le contrôle, ces sociétés peuvent refuser la souscription, l'émission, le transfert ou l'achat de participations comportant droit de vote, au besoin, pour s'assurer qu'elles-mêmes et leurs filiales demeurent admissibles aux termes de la législation pertinente. À cet égard, une société peut, en particulier, mais sans restriction et conformément aux dispositions contenues dans le Règlement sur la propriété et le contrôle :

- i) refuser d'accepter toute souscription d'actions comportant droit de vote:
- ii) refuser de permettre l'inscription dans le registre de ses actionnaires de tout transfert d'actions avec droit de vote;
- iii) suspendre les droits d'un porteur d'actions avec droit de vote d'exercer les droits de vote afférents à celles-ci à une assemblée d'actionnaires;
- iv) vendre ou racheter des actions avec droit de vote supplémentaires.

TELUS Corporation, pour s'assurer de conserver son statut d'entreprise canadienne et que chacune de ses filiales, y compris TCI, puisse être et continuer d'être exploitée à titre d'entreprise de télécommunications canadienne aux termes de la Loi sur les télécommunications, ou de se voir délivrer des autorisations de radiocommunication suivant la Loi sur la radiocommunication



(Canada) (la « Loi sur la radiocommunication »), ou de se voir délivrer des licences de distribution de radiodiffusion aux termes de la Loi sur la radiodiffusion, a intégré à ses statuts des dispositions essentiellement similaires à celles qui précèdent pour permettre à ses administrateurs de prendre des décisions concernant l'une quelconque des mesures indiquées précédemment.

En outre, TELUS a des systèmes en place pour contrôler le niveau de propriété canadienne de ses actions ordinaires. Pour les actionnaires inscrits et les actions cotées à la TSX, un système de réservation et de déclaration oblige les souscripteurs non canadiens d'actions ordinaires à obtenir un numéro de réservation de notre agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres, Société de fiducie Computershare, et à déclarer s'ils sont canadiens ou non canadiens. Pour ce qui est des actions ordinaires cotées à la NYSE, la propriété non canadienne est contrôlée au moyen du programme « SEG-100 Account » de la Depository Trust & Clearing Corporation. Toutes les actions ordinaires de TELUS détenues par des non-Canadiens doivent être transférées à ce compte (aucune demande de réservation n'est exigée).

La Loi sur les télécommunications a été modifiée en juin 2012 pour supprimer les restrictions relatives à la propriété étrangère qui s'appliquent aux entreprises de télécommunications qui détiennent moins de 10 % du total des produits des activités ordinaires du marché canadien des services de télécommunications. Cette modification a été apportée pour permettre aux entités étrangères de démarrer ou d'acheter des entreprises canadiennes qui détiennent moins de 10 % du total des produits des activités ordinaires du marché canadien des services de télécommunications. Toutefois, étant donné que TELUS et les membres de son groupe dépassent ce seuil de 10 %, nous demeurons assujettis aux restrictions préexistantes concernant les contrôles et la propriété canadienne décrites précédemment. Les exigences en matière de propriété canadienne des détenteurs de licences aux termes de la Loi sur la radiodiffusion demeurent inchangées.

7.3 Notations du crédit

Les renseignements suivants concernant nos notes sont fournis puisqu'ils concernent nos coûts de financement, nos liquidités et nos activités. Des renseignements supplémentaires concernant les notations du crédit sont présentés de la rubrique 7.5, Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement jusqu'à la rubrique 7.8, Notations du rapport de gestion annuel 2024.

Les notes sont importantes quant à nos coûts d'emprunt et à notre capacité d'obtenir du financement à court terme et à long terme et au coût de ce financement. Les notes sont conçues pour fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres et sont des indicateurs de la probabilité de remboursement et de la capacité d'une société de respecter ses engagements financiers relativement à l'obligation notée en conformité avec les modalités de l'obligation notée. Une réduction de la notation actuelle de notre dette par les agences de notation, particulièrement un déclassement à une note inférieure à une note de bonne qualité ou une modification défavorable de la perspective de la note pouvant entraîner une diminution de la note en deçà d'une note de bonne qualité, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos coûts de financement et notre accès à des sources de liquidités et de capitaux. Nous croyons que nos notes de bonne qualité, alliées à nos efforts de maintien de relations constructives avec les banques, les investisseurs et les agences de notation, continuent de fournir à TELUS un accès raisonnable aux marchés financiers. De plus, les notes peuvent être importantes pour les clients ou les contreparties lorsque nous livrons concurrence sur certains marchés et que nous cherchons à conclure certaines opérations, dont les opérations mettant en jeu des dérivés négociés hors bourse.

Les agences de notation évaluent régulièrement TELUS et TCI, et leurs notes accordées à notre dette à long terme et à court terme se fondent sur un certain nombre de facteurs, y compris notre santé financière, ainsi que des facteurs qui échappent quelque peu à notre volonté, y compris les conditions touchant l'industrie des télécommunications en général et la situation générale de l'économie. Les notes de la société sont présentées dans le tableau ci-après. Les notes ne sont pas des recommandations quant à l'achat, la détention ou la vente de titres et ne commentent pas le cours ou l'opportunité d'un titre spécifique pour un investisseur en particulier. En outre, les variations réelles ou anticipées de la note attribuée à un titre auront généralement une incidence sur la valeur marchande de ce titre. Rien ne garantit qu'une note restera en vigueur au cours d'une période donnée ou qu'elle ne sera pas ultérieurement révisée ou retirée entièrement par l'agence de notation.

Sommaire de la notation du crédit	DBRS Ltd.	Standard & Poor's Rating Services	Moody's Investor Services		
TELUS Corporation					
Billets	BBB	BBB	Baa2		
Papier commercial	R-2 (moyen)	A-2	P-2		
TELUS Communications Inc.					
Débentures	BBB	BBB	_		



Agence	Évaluation
DBRS	L'échelle d'évaluation à long terme de DBRS fournit une opinion quant au risque de crédit, soit le risque que l'émetteur omettra de respecter ses obligations financières conformément aux modalités selon lesquelles la créance a été émise. Les notes se fondent sur des facteurs quantitatifs et qualificatifs pertinents à l'émetteur et à l'évaluation relative des créances. Toutes les catégories de note, sauf « AAA » et « D », contiennent aussi des sous-catégories « (haut) » et « (bas) ». L'absence d'un indicateur « (haut) » ou « (bas) » indique que la note se situe dans la moyenne de la catégorie. La note « BBB » indique une qualité de crédit adéquate. La capacité de remboursement des obligations financières est jugée acceptable, mais elle peut être vulnérable aux événements futurs. Les tendances de notation de DBRS fournissent des indications quant à l'avis concernant la perspective d'une note. Les tendances de notation indiquent l'évolution que devrait connaître une note si les circonstances ne changent pas, sauf si des mesures sont prises pour corriger la situation. Une tendance positive ou négative indique qu'il existe une plus grande probabilité que la note change dans le futur que si une tendance stable est attribuée. L'attribution d'une tendance positive ou négative est habituellement réglée au cours d'une période de douze mois.
S&P	Une note de S&P accordée à une émission est une opinion de nature prospective concernant la solvabilité d'un débiteur relativement à une obligation financière particulière, à une catégorie particulière d'obligations financières ou à un programme financier particulier (y compris des notes accordées aux programmes de billets à moyen terme et aux programmes de papier commercial). Elle prend en considération la solvabilité des cautions, des assureurs ou autres formes de rehaussement du crédit à l'égard de l'obligation et tient compte de la monnaie dans laquelle est libellée l'obligation. L'opinion reflète ce que S&P estime être la capacité du débiteur et sa disposition à remplir ses engagements financiers à mesure qu'ils deviennent exigibles et peut évaluer certaines modalités, dont les garanties additionnelles et la subordination, qui peuvent avoir une incidence sur le paiement final en cas de défaut. Une obligation qui a reçu la note « BBB » démontre des paramètres de protection adéquats. Toutefois, une situation économique défavorable ou l'évolution des circonstances sont plus susceptibles de se traduire par une capacité amoindrie du débiteur à respecter son engagement financier à l'égard de l'obligation. Les notes « AA » à « CCC » peuvent être modifiées par l'ajout d'un indicateur (+) ou (-) pour indiquer la position relative de la note dans les principales catégories. Une perspective de S&P indique le point de vue sur l'orientation éventuelle de la note du crédit à long terme pendant une durée à moyen terme (généralement de six mois à deux ans). Une perspective positive indique la possibilité qu'une note soit haussée, et une perspective négative indique la possibilité qu'une note soit haussée, et une perspective négative indique la possibilité qu'une note soit abaissée. Une perspective stable est attribuée lorsqu'une note pourrait être haussée ou abaissée.
Moody's	Les notes à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou aux obligations dont la durée initiale est de un an et plus, et tiennent compte à la fois de la probabilité d'un défaut à l'égard des paiements d'une obligation contractuelle et de la perte financière qui serait subie en cas de défaut. Les obligations ayant reçu la note « Baa » sont considérées comme des obligations de qualité intermédiaire et assujetties à un risque de crédit modéré. Elles peuvent ainsi posséder certaines caractéristiques spéculatives. Moody's attribue des indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de « Aa » à « Caa ». L'indicateur 1 désigne un classement dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique. La perspective est une opinion de Moody's concernant la fluctuation probable d'une note à moyen terme. Une perspective « stable » indique qu'il est peu probable que la note fluctue à moyen terme. Par contre, une perspective « négative », « positive » ou « en développement » signale qu'il est très probable que la note change à moyen terme.

Au 12 février 2025, DBRS, S&P et Moody's attribuent à TELUS la note « BBB » (ou un équivalent) et la mention de perspective « stable ». Au cours des deux dernières années, suivant une pratique répandue, chacune des agences de notation susmentionnées a facturé des frais à TELUS pour ses services de notation, qui comprennent, entre autres, des frais annuels de surveillance de nos titres de créance à long terme et à court terme en circulation, en plus des frais de notation non récurrents facturés à l'émission initiale de titres de créance. Nous nous attendons raisonnablement à continuer d'engager de tels frais dans l'avenir pour les services de notation.



8. MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

8.1 Cours et volume

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « T » et à la cote de la NYSE sous le symbole « TU ». Le cours et le volume des actions pour chaque mois de 2024 sont présentés ci-après.

	TSX – Actions ordinaires			
Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume	
Janvier	24,92	23,31	50 342 048	
Février	24,47	22,83	64 484 858	
Mars	23,97	21,31	68 162 340	
Avril	22,42	21,12	69 981 528	
Mai	22,75	21,84	72 594 483	
Juin	22,97	20,67	86 230 778	
Juillet	22,41	20,04	58 265 106	
Août	23,09	21,49	74 539 482	
Septembre	23,43	21,77	76 124 067	
Octobre	22,76	21,86	64 775 176	
Novembre	22,14	20,88	89 028 517	
Décembre	22,54	19,10	106 464 229	

NYSE – Actions ordinaires				
Haut (\$ US)	Bas (\$ US)	Volume		
18,55	17,45	44 038 364		
18,16	16,90	46 886 016		
17,77	15,69	56 022 753		
16,53	15,35	57 571 578		
16,71	15,93	45 745 252		
16,79	15,10	43 398 992		
16,24	14,63	39 400 259		
16,65	15,80	49 203 753		
17,27	16,08	42 119 195		
16,84	15,76	45 045 095		
15,91	15,00	65 575 081		
15,97	13,24	78 150 503		

8.2 Ventes antérieures

En 2024, nous avons réalisé des placements de tittres de créance, soit le placement d'un billet en trois tranches d'une valeur de 1,8 milliard de dollars, qui comprenait un billet lié au développement durable, et le placement additionnel d'un billet en une tranche d'une valeur de 700 millions de dollars. Ces placements ont augmenté le coût moyen pondéré de notre dette à long terme, le faisant passer de 4,33 % à 4,37 %, et ont fait passer notre durée moyenne à l'échéance de 11,3 années à 10.4 années.

Se reporter à la *note 26 b) Billets de premier rang de TELUS Corporation* des états financiers consolidés audités de fin d'exercice 2024 de TELUS Corporation pour plus de précisions sur nos placements de titres de créance antérieurs.

De plus, dans le cours normal des affaires, la société a la capacité d'émettre du papier commercial dont l'échéance est inférieure à 12 mois. Au 31 décembre 2024, la société avait un encours de papier commercial de 1,4 milliard de dollars, entièrement libellé en dollars américains (1,0 milliard de dollars américains).

9. ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA DIRECTION

9.1 Nom, occupation et titres détenus

Administrateurs

Le nom, la ville de résidence et les fonctions principales des administrateurs de TELUS au 13 février 2025, ainsi que la date de leur entrée en fonction à ce titre et leur participation aux comités actuels sont indiqués ci-après. Actuellement, le conseil compte 14 administrateurs. Chacun d'eux a été élu lors de l'assemblée générale annuelle (l'« AGA ») de TELUS le 9 mai 2024. Le mandat de chaque administrateur prend fin immédiatement avant l'élection des administrateurs à la prochaine AGA, le 9 mai 2025. Les candidats qui se présentent à nouveau à l'élection seront indiqués dans la circulaire d'information relative à l'AGA de 2025.

Administrateurs de TELUS Nom et ville de résidence	Administrateur depuis	Fonctions principales
Raymond T. Chan ^{2, 3} Vancouver (Colombie-Britannique)	2013	Administrateur de sociétés
Hazel Claxton ^{1,2} Toronto (Ontario)	2021	Administratrice de sociétés
Lisa de Wilde ^{3 – présidente, 2} Oakville (Ontario)	2015	Bell Média, professeure en gestion des médias à la Schulich School of Business de l'Université York
Victor Dodig ² Toronto (Ontario)	2022	Président et chef de la direction, Groupe de sociétés CIBC
Darren Entwistle Calgary (Alberta)	2000	Président et chef de la direction, TELUS Corporation



Administrateurs de TELUS Nom et ville de résidence	Administrateur depuis	Fonctions principales
Thomas E. Flynn ^{1, 2} Toronto (Ontario)	2020	Administrateur de sociétés
Mary Jo Haddad ^{2 – présidente, 3} Niagara-on-the-Lake (Ontario)	2014	Fondatrice et présidente, MJH & Associates (services de conseils en leadership stratégique et en soins de santé)
Martha Hall Findlay ¹ Calgary (Alberta)	2024	Directrice de la School of Public Policy et titulaire de la chaire Palmer de l'Université de Calgary
Christine Magee ^{1, 2} Toronto (Ontario)	2018	Cofondatrice et présidente du conseil, Sleep Country Canada
John Manley Ottawa (Ontario)	2012	Président du conseil, TELUS Corporation; président du conseil, Valeurs mobilières Jefferies, Inc.; et conseiller d'affaires principal, Bennett Jones LLP
David Mowat ^{1 – président} West Vancouver (Colombie-Britannique)	2016	Administrateur de sociétés
Marc Parent ^{2, 3} Montréal (Québec)	2017	Président et chef de la direction, CAE Inc.
Denise Pickett ^{1, 3} Toronto (Ontario)	2018	Présidente du groupe des services mondiaux, American Express
W. Sean Willy ^{1, 3} Saskatoon (Saskatchewan)	2021	Président et chef de la direction de Des Nedhe Development, l'entité de développement économique de la Première Nation English River
A BAssalans de sansité d'accelle		

- 1 Membre du comité d'audit
- 2 Comité responsable des personnes, de la culture et de la rémunération
- 3 Membre du comité de gouvernance

Tous les administrateurs de TELUS ont occupé les fonctions principales mentionnées précédemment ou un poste de haute direction auprès de la même société ou entreprise, de membres du même groupe ou de sociétés ou d'entreprises remplacées, au cours des cinq dernières années, à l'exception des candidats suivants : Martha Hall Findlay a été chef du développement durable de Suncor Énergie, de janvier 2020 à février 2022, et chef des changements climatiques de Suncor Énergie, de février 2022 à novembre 2022; et Thomas Flynn a été chef des finances de BMO Groupe financier, de mars 2011 à décembre 2020.

Membres de la haute direction

Le nom, la ville de résidence ainsi que le poste et les fonctions principales des membres de la haute direction de TELUS en date du 13 février 2025 sont indiqués ci-après.

Membre de la haute direction de TELUS

(Nom et ville de résidence)	Poste auprès de TELUS
Darren Entwistle Calgary (Alberta)	Président et chef de la direction
Doug French Whitby (Ontario)	Vice-président à la direction et chef des services financiers
Navin Arora Calgary (Alberta)	Vice-président à la direction et président, Solutions d'affaires, Agriculture & Biens de consommation, Solutions partenaires
Zainul Mawji Edmonton (Alberta)	Vice-présidente à la direction et présidente, Solutions consommateurs
Sandy McIntosh Toronto (Ontario)	Vice-présidente à la direction, Personnes et culture, et chef des Ressources humaines
Mario Mele Calgary (Alberta)	Premier vice-président et trésorier
Andrea Wood Toronto (Ontario)	Vice-présidente à la direction et chef des services juridiques et de la gouvernance

Tous les membres de la haute direction de TELUS exercent leurs fonctions ou ont exercé d'autres fonctions au sein de la société depuis au moins cinq ans.



Actions de TELUS détenues par des administrateurs et des membres de la haute direction

Au 10 février 2025, les administrateurs et les membres de la haute direction de TELUS, en tant que groupe, étaient les propriétaires réels, directement ou indirectement, de 1 843 824 actions ordinaires, ce qui représentait environ 0,12 % des actions ordinaires en circulation, ou exerçaient un contrôle ou une emprise sur de telles actions.

9.2 Interdiction d'opérations sur valeurs, faillites, pénalités et sanctions

Pour la période de 10 ans terminée le 13 février 2025, sauf pour ce qui est communiqué ci-après, nous n'avons connaissance d'aucun cas où un administrateur ou un dirigeant actuel de TELUS a été administrateur ou dirigeant de tout autre émetteur qui, alors que cet administrateur ou ce dirigeant était en fonction, ou dans l'année suivant la fin des fonctions de cette personne à ce titre, a fait faillite ou a fait une proposition en vertu de quelque loi en matière de faillite ou d'insolvabilité ou a fait l'objet de poursuites en justice ou en a entamées, a conclu des arrangements ou des concordats avec des créanciers ou a eu un séquestre, un administrateur séquestre ou un syndic assigné pour détenir ses biens. Le 1^{er} décembre 2022, la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan a rendu une ordonnance qui approuve une proposition déposée auprès du Bureau du surintendant des faillites, le 21 octobre 2022, et acceptée par la majorité requise des créanciers de Tron Construction & Mining Inc. (« TCMI ») et de Tron Construction & Mining Limited Partnership (« TCMLP »), une entreprise entièrement détenue par des membres des Premières Nations. W. Sean Willy est président et chef de la direction de Des Nedhe Development Corporation, qui détient TCMLP, en plus d'autres placements de portefeuille. En lien avec cette propriété, M. Willy exerce les fonctions de président du conseil d'administration de TCMI.

Pour la période de 10 ans terminée le 13 février 2025, nous n'avons connaissance d'aucun cas où un administrateur ou un dirigeant actuel de TELUS a été administrateur, chef de la direction ou chef des finances de tout autre émetteur qui, alors que cet administrateur ou ce dirigeant était en fonction, a fait l'objet d'une interdiction d'effectuer une opération sur valeurs, d'une interdiction semblable à une interdiction d'effectuer une opération sur valeurs ou d'une interdiction empêchant la société d'obtenir une dispense en vertu des lois sur les valeurs mobilières, interdiction qui a été en vigueur pour une période de plus de 30 jours consécutifs (dans chaque cas, une « interdiction ») ou a été visé par pareille interdiction après que l'administrateur ou dirigeant eut cessé d'être administrateur, chef de la direction ou chef des finances en raison d'un événement survenu pendant que cette personne était en fonction.

10. POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

Les poursuites sont décrites à la *rubrique 10.18, Litiges et questions d'ordre juridique* du rapport de gestion annuel 2024 et à la *note 29 a) Réclamations et poursuites* des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

De temps à autre, dans le cours normal des affaires, la société et ses filiales se voient imposer des droits ou des amendes par des autorités en valeurs mobilières relativement à des questions d'ordre administratif, notamment des dépôts ou des déclarations en retard, qui peuvent être considérés comme des pénalités ou des sanctions conformément à la réglementation canadienne en valeurs mobilières, mais qui sont, individuellement ou globalement, négligeables pour la société. En outre, la société et ses filiales sont assujetties à de nombreuses autorités en valeurs mobilières partout dans le monde et les frais, les pénalités administratives, les ententes de règlement et les sanctions peuvent être classées de façon différente par chaque organisme de réglementation. Toutefois, au cours du dernier exercice, la société n'a pas connaissance d'avoir fait l'objet i) d'une amende ou sanction infligée par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières; ii) d'une amende ou sanction infligée par un tribunal ou un organisme de réglementation et qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision d'investissement; ou iii) d'un règlement amiable conclu par nous devant un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou avec une autorité en valeurs mobilières.

11. MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

À notre connaissance, il n'y avait aucun administrateur, ni aucun membre de la haute direction, ni aucune personne ayant des liens avec eux ou faisant partie du même groupe qu'eux qui avait des intérêts importants dans une opération survenue au cours des trois derniers exercices ou au cours de l'exercice courant qui a eu un effet important sur nous ou qui pourrait raisonnablement avoir un effet important sur nous.

12. AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Notre agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres est la Société de fiducie Computershare du Canada. Computershare conserve les registres de la société au 800, 324 - 8th Avenue SW, Calgary (Alberta) T2P 2Z3.

13. CONTRATS IMPORTANTS

TELUS a conclu avec un consortium d'institutions financières une facilité de crédit non garantie de cinq ans de 2,75 milliards de dollars (la « facilité de crédit de 2018 »). Le 13 juin 2024, une quatrième convention de modification a été conclue afin de tenir compte du remplacement du taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) (le « taux CDOR ») par le taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »), sans aucun autre changement important à la convention de crédit. La facilité de crédit de 2018 peut être utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial.



En 2024, TELUS a également conclu des contrats importants dans le cadre des financements suivants :

- Le 15 février 2024, TELUS a émis des billets liés au développement durable de série CAN à 5,10 % échéant le 15 février 2034 d'un capital global de 500 millions de dollars; des billets de série CAO à 4,80 % échéant le 15 décembre 2028 d'un capital global de 700 millions de dollars; et des billets de série CAP à 4,95 % échéant le 18 février 2031 d'un capital global de 600 millions de dollars.
- Le 13 août 2024, TELUS a émis des billets de série CAQ à 4,65 % échéant le 13 août 2031 d'un capital global de 700 millions de dollars.

L'acte de fiducie et l'acte complémentaire applicables concernant ces billets ont été déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov. Les modalités de l'acte de fiducie sont décrites dans notre prospectus simplifié préalable de base définitif daté du 8 août 2022 et celui daté du 2 août 2024 déposés sur SEDAR+. Les modalités des divers billets émis en 2024 et des actes complémentaires applicables sont celles décrites dans les suppléments de prospectus datés du 12 février 2024 et du 8 août 2024 déposés sur SEDAR+. Le prospectus préalable de base daté du 8 août 2022, et celui daté du 2 août 2024, ont été déposés en tant que partie intégrante d'une déclaration d'inscription suivant le formulaire F-10 déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (numéro de dossier à la Commission : 333-281233).

14. INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur de la société et est indépendant de la société au sens des règles de déontologie des Chartered Professional Accountants de la Colombie-Britannique et au sens de la loi intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée et conformément à ses règles et règlements d'application adoptés par la Securities and Exchange Commission et le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis).

15. COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit de la société appuie le conseil dans ses fonctions de surveillance de l'intégrité de notre information comptable et financière, des contrôles internes et des contrôles de divulgation de l'information de la société, de la conformité de la société avec les exigences juridiques et réglementaires, de l'application du code de déontologie de la société, du dépôt en temps voulu de l'information requise auprès des autorités de réglementation, de l'indépendance et du rendement de nos auditeurs externes et internes, de la gestion de nos risques, de notre solvabilité, de nos plans à l'égard de notre trésorerie, de notre politique financière et de la procédure suivie à l'égard des dénonciations et des plaintes que nous recevons. Un exemplaire du mandat du comité d'audit est joint à l'annexe A de la présente notice annuelle.

Le comité d'audit est actuellement composé des personnes suivantes : David Mowat (président), Hazel Claxton, Martha Hall Findlay, Tom Flynn, Christine Magee, Denise Pickett et W. Sean Willy. Chaque membre du comité d'audit est indépendant et possède des compétences financières, selon la définition de ces termes dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*, et le conseil a établi que David Mowat, Hazel Claxton et Tom Flynn sont tous des experts financiers répondant aux besoins d'un comité d'audit et qu'ils possèdent l'expertise comptable ou liée à la gestion financière nécessaire. Le texte qui suit présente la formation et l'expérience des membres du comité d'audit de TELUS utiles à l'exercice de leurs fonctions au sein du comité.

David Mowat est président du comité d'audit. Il a été président et chef de la direction d'ATB Financial de juin 2007 à juin 2018. Auparavant, il a été chef de la direction de la Vancouver City Savings Credit Union, de 2000 à 2007. En 2015, il a été nommé président du comité d'examen du régime de redevances de l'Alberta (Alberta Royalty Review panel). Il siège actuellement au conseil d'administration de Banque Laurentienne Groupe Financier et de l'Autorité aéroportuaire régionale d'Edmonton. David est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de la Colombie-Britannique et il a reçu l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. En 2015, il a reçu un baccalauréat honorifique en administration des affaires du Southern Alberta Institute of Technology, en 2017, un doctorat honorifique en droit de l'Université de l'Alberta et, en 2024, un doctorat honorifique de l'Université MacEwan.

Hazel Claxton a été vice-présidente à la direction et chef des ressources humaines chez Morneau Shepell Inc. (renommée LifeWorks Inc.) de 2013 à 2018. Auparavant, Hazel a travaillé pendant 29 ans chez PwC Canada, y occupant plusieurs rôles de direction, dont celui de membre du groupe de direction national canadien, directrice du capital humain et associée au sein du groupe de restructuration et de conseils aux entreprises, secteur dans lequel elle a exercé ses activités pendant plus de 20 ans. Hazel siège actuellement aux conseils de la Banque de Montréal, de Fonds de placement immobilier Allied, de University Pension Plan Ontario et de Unity Health Toronto. Auparavant, elle a siégé aux conseils de l'Université Queen's, de l'hôpital St. Michael's et du Shaw Festival Theatre. Hazel est titulaire d'un baccalauréat en commerce (avec distinction) de l'Université Queen's, et elle a reçu l'accréditation IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est également comptable professionnelle agréée.



Martha Hall Findlay est directrice de la School of Public Policy et titulaire de la chaire Palmer de l'Université de Calgary. Auparavant, Martha a occupé le poste de chef du développement durable et chef des changements climatiques de Suncor Énergie et, auparavant, elle a été présidente et chef de la direction de Canada West Foundation. Plus tôt dans sa carrière, elle a également été conseillère juridique auprès de Bell Mobilité ainsi que chef du contentieux puis directrice générale de Mobilité Canada. Plus récemment, elle a siégé au conseil consultatif des experts en commerce du sous-ministre du commerce international et a été membre du Groupe d'experts sur les relations entre le Canada et les États-Unis, du Canada-US Law Institute Executive Committee, du Conseil consultatif des chefs d'entreprise sur l'Asie et du Forum Canada-Corée. Le leadership de Martha et son travail concret en matière de gérance de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques ont été soulignés par des distinctions comme la Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II décernée par le gouvernement de l'Alberta, le prix « Clean 50 » qui la reconnaît comme l'une des figures de proue du Canada en matière de développement durable, et le prix Champion canadien du climat décerné par le Haut-commissariat du Royaume-Uni et l'Initiative canadienne de droit climatique. Martha est titulaire d'un baccalauréat ès arts en relations internationales de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en droit de la Osgoode Hall Law School de l'Université York et elle a reçu l'accréditation IAS. A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Tom Flynn a été vice-président du conseil de BMO Groupe financier. Avant 2021, il était membre de la haute direction et a été chef des finances de la Banque de Montréal de 2011 à 2020 et chef - Gestion globale des risques de 2008 à 2011. Avant d'occuper ces postes, il a occupé d'autres postes de direction, dont ceux de vice-président à la direction, Finances et trésorier et de chef des services financiers, Investissements et services aux grandes entreprises de BMO Marchés des capitaux. Tom est membre du conseil d'administration de Santé Ontario et a été auparavant président du conseil du Sunnybrook Health Sciences Centre, du Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital et de Symcor Inc. Il est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat ès arts (avec distinction) en administration des affaires de la Ivey School of Business de l'Université Western, et il détient les titres de comptable professionnel agréé et est Fellow de CPA Ontario. Il détient également le titre IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

Christine Magee est cofondatrice et présidente du conseil d'administration de Sleep Country Canada. Elle a cofondé Sleep Country en 1994, et la société s'est vite imposée comme joueur important dans le secteur des produits liés au sommeil. Avant de se lancer dans son aventure entrepreneuriale, Christine a travaillé dans le secteur des services bancaires et financiers auprès de la Banque Nationale du Canada et de la Banque Continentale du Canada de 1982 à 1994. Christine siège au conseil d'administration de Metro inc. et aux conseils d'autres organismes privés ou à but non lucratif, notamment Trillium Health Partners. Auparavant, elle a siégé aux conseils d'administration de Groupe Woodbine Entertainment, de Cott Corporation, de Les Restaurants McDonald du Canada, de Sirius XM Canada et de Plan International Canada ainsi qu'au conseil consultatif en entrepreneuriat de l'Université Western et au conseil consultatif de la Ivey School of Business. Christine est membre de l'Ordre du Canada et a été intronisée au panthéon du Prix Top 100 : Les Canadiennes les plus influentes par le Réseau des femmes exécutives. Christine est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Western Ontario. Elle est également titulaire d'un doctorat honorifique en commerce de l'Université métropolitaine de Toronto.

Denise Pickett est présidente, Services partagés aux entreprise, d'American Express, depuis février 2025. Auparavant, elle a été présidente, Groupe des services mondiaux, d'American Express, poste qu'elle occupait depuis 2019. De 1992 à aujourd'hui, elle a gravi les échelons au sein d'American Express. Elle a été directrice nationale d'American Express Canada, et présidente et chef de la direction de la Banque Amex du Canada. Denise a ensuite déménagé aux États-Unis, où elle a occupé jusqu'à tout récemment le poste de présidente d'American Express OPEN, la division des petites entreprises, puis celui de présidente des services aux consommateurs aux États-Unis et, tout dernièrement, celui de chef de la gestion des risques d'American Express. Denise siège au conseil d'administration de United Way of New York City. Son expertise et son influence dans le secteur des paiements lui ont valu d'être nommée l'une des femmes les plus influentes dans le secteur des paiements par Payment Source. Denise est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires spécialisée en marketing de la Schulich School of Business de l'Université York ainsi que d'un baccalauréat ès sciences (avec distinction) de l'Université de Toronto.

W. Sean Willy est président et chef de la direction de Des Nedhe Development, l'entité de développement économique de la Première Nation English River, qui comprend un vaste portefeuille d'entreprises et d'investissements allant de la construction et l'extraction minière aux ventes de détail et aux communications, rôle qu'il occupe depuis août 2017. Auparavant, il était vice-président de Des Nedhe Development depuis juin 2016. De 2010 à 2016, Sean a été directeur de la responsabilité de l'entreprise chez Cameco Corporation, un producteur d'uranium coté en bourse. Sean est un homme d'affaires chevronné qui compte plus de 25 années d'expérience en création, en développement et en direction de pratiques inclusives dans le secteur des ressources naturelles et en création de possibilités pour les communautés autochtones. Au cours de sa carrière, Sean a développé et mis en œuvre des stratégies de responsabilité sociale de la société progressives et novatrices en termes de valeur ajoutée et d'inclusion des peuples autochtones pour deux importantes sociétés de ressources, Rio Tinto et Cameco Corporation. Sean a toujours travaillé pour faire en sorte que les peuples autochtones soient considérés des partenaires à part entière dans des relations à long terme, ce qui lui a permis de former des partenariats en Australie, aux États-Unis et partout au Canada. Il siège actuellement au conseil de Produits forestiers GreenFirst Inc. Dans le passé, il a été président du comité des affaires autochtones de l'Association minière du Canada, co-président du Conseil canadien pour le commerce autochtone, président du conseil de la Northern Career Quest, qui a été couronnée de succès, et membre du conseil de Indigenous Works. Sean est titulaire d'un baccalauréat en commerce de la Edwards School of Business de l'Université de la Saskatchewan.



Services d'audit, services reliés à l'audit et services non reliés à l'audit

Notre comité d'audit doit préalablement approuver toute demande de services d'audit qui ne sont pas interdits, de services reliés à l'audit et de services non reliés à l'audit, que notre auditeur externe et les sociétés membres de son groupe nous fournissent. À ces fins, nous avons mis en œuvre une procédure selon laquelle toute demande de services faisant appel à l'auditeur externe est acheminée au vice-président, Gestion des risques et auditeur en chef afin qu'il confirme que les services demandés constituent des services non interdits et qu'il vérifie l'existence de motifs commerciaux convaincants à l'appui de la demande. Si la demande est acceptée, elle est alors transmise au chef des services financiers pour un examen supplémentaire. Dans l'attente de la confirmation du chef des services financiers, la demande est acheminée au comité d'audit afin qu'il en fasse l'étude et l'analyse et qu'il y donne son autorisation au préalable ou qu'il la rejette à l'occasion de sa prochaine réunion trimestrielle prévue. Si la demande est urgente, elle est transmise au président du comité d'audit afin qu'il en fasse l'étude et l'analyse et qu'il y donne son autorisation au préalable ou qu'il la rejette au nom du comité d'audit (l'ensemble du comité devant réexaminer cette décision lors de la prochaine réunion trimestrielle prévue). Pendant l'année, le comité d'audit contrôle l'état des dépenses réelles par rapport à celles qui ont été approuvées pour chacune des demandes qui ont été autorisées.

Le tableau qui suit présente un résumé de la facturation établie par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (« Deloitte ») à titre d'auditeur externe de TELUS pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

	Exercice clos le 31 dé	cembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 202		mbre 2024 Exercice clos le 31	
Type de services fournis	en millions de \$	%	en millions de \$	%		
Audit ¹	5,045	34,0	4,096	32,7		
Services liés à l'audit 2	8,239	55,6	7,978	63,6		
Services fiscaux 3	0,692	4,7	0,463	3,7		
Tous les autres services 4	0,846	5,7	· -	0,0		
Total	14,823	100,0	12,537	100,0		

- 1 Comprend les honoraires des services rendus par Deloitte qui concernent l'audit et l'examen de nos états financiers.
- 2 Comprend les honoraires liés aux audits relatifs à nos dépôts réglementaires et prévus par la loi, aux audits et aux examens de filiales, y compris ceux de TELUS Numérique, aux audits relatifs aux régimes de retraite, aux examens exigés par les clients et aux services de traduction rendus par Deloitte relativement à l'audit ou à l'examen de nos états financiers qui ne font pas partie des honoraires d'audit.
- 3 Se rapporte aux honoraires liés à la conformité fiscale, à l'obtention de conseils en matière de fiscalité et à la planification fiscale.
- 4 Comprend les honoraires des services rendus par Deloitte qui ne sont pas rendus à l'occasion de l'audit ou de l'examen de nos états financiers, comme les conseils en lien avec la publication d'informations en matière de durabilité (2024), la diligence raisonnable en matière de technologies (2024), les améliorations du processus de recyclage des équipements électroniques (2024) et l'évaluation des capacités en IA/GenAl et l'analyse comparative (2024).

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant TELUS peuvent être obtenus sur SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca et sur EDGAR, à l'adresse sec gov. La circulaire d'information de TELUS relativement à l'assemblée annuelle qui se tiendra le 9 mai 2025 renfermera des informations supplémentaires portant notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants et les titres autorisés en vue de leur émission aux termes de plans d'avantages sur capitaux propres. Les états financiers consolidés de la société et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 renferment des informations financières supplémentaires. Il est également possible d'obtenir tous les renseignements précédents sur le site telus.com. Des renseignements supplémentaires concernant notre filiale TELUS International (Cda) Inc. (faisant des affaires sous le nom de TELUS Expérience numérique), y compris de l'information sur ses activités et ses résultats, peuvent être obtenus dans ses documents déposés publiquement sur SEDAR+, à l'adresse sedarplus ca et sur EDGAR, à l'adresse sec.gov.



ANNEXE A: MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT

Le conseil a créé un comité d'audit (le « comité ») afin qu'il appuie le conseil dans ses fonctions de surveillance de l'intégrité de l'information comptable et financière de la société, des contrôles internes et des contrôles de divulgation de l'information de la société, de la conformité de la société avec les exigences juridiques et réglementaires, du dépôt en temps voulu de l'information requise auprès des autorités de réglementation, de l'indépendance et du rendement des auditeurs externes et internes de la société, du recensement et de la gestion des risques de la société, de la solvabilité de la société, de ses plans à l'égard de sa trésorerie, de sa politique financière et de la procédure suivie à l'égard des dénonciations et des plaintes reçues par la société lorsqu'elles concernent la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit.

TELUS Corporation (la « société ») est le promoteur et l'administrateur du régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation, du régime de retraite de TELUS Edmonton, du régime de retraite de TELUS Corporation, du régime de retraite à prestations définies de TELUS Québec, du régime de retraite à cotisations déterminées de TELUS, et de tous les régimes pouvant leur succéder et de tous les programmes de retraite complémentaires connexes que peut lui soumettre le conseil, ainsi que tout fonds en fiducie connexe (collectivement, les « régimes de retraite »). Le conseil est responsable de la gestion et de l'administration des régimes de retraite, tel qu'il est énoncé dans la politique de gouvernance des régimes de retraite de TELUS.

Le conseil a établi que le comité aura pour mandat de superviser l'administration, la présentation de l'information financière et les activités de placement des régimes de retraite. Le comité doit rendre compte au conseil de la validité actuarielle des régimes de retraite, des aspects administratifs des régimes de retraite, des politiques de placement, du rendement des portefeuilles de placement et de la conformité à la législation applicable, sous réserve des responsabilités que le conseil a confiées au comité responsable des personnes, de la culture et de la rémunération du conseil (le « comité des personnes »), tel qu'il est énoncé dans le mandat du comité des personnes.

Le comité a délégué certaines fonctions et responsabilités au comité de gestion de retraite (le « comité de gestion de retraite ») qui a été créé et désigné par le chef des services financiers de la société et qui est régi par son propre mandat.

1. MEMBRES

- 1.1 Le comité sera composé d'au moins trois membres, dont le président du comité. Le conseil, à la recommandation du comité de gouvernance, nommera et révoquera les membres du comité aux termes d'un vote majoritaire. Les membres siégeront au comité au gré du conseil.
- 1.2 Le conseil, à la recommandation du comité de gouvernance, nommera le président du comité à partir des membres du comité et aux termes d'un vote majoritaire. Le président du comité restera en poste au gré du conseil.
- 1.3 Tous les membres du comité seront des administrateurs indépendants.
- 1.4 Tous les membres du comité auront des compétences financières, selon la définition de ce terme dans les lois sur les valeurs mobilières applicables et dans les normes des marchés boursiers sur lesquels les titres de la société sont inscrits.
- 1.5 Au moins un membre du comité sera un expert financier du comité d'audit et au moins un membre du comité possédera une expertise comptable ou liée à la gestion financière, selon la définition de ces termes dans les lois sur les valeurs mobilières applicables.

2. RÉUNIONS

- 2.1 Le comité tiendra au moins une réunion par trimestre et selon un autre horaire si cela est nécessaire. Tout membre du comité peut convoquer des réunions du comité.
- 2.2 Tous les administrateurs, y compris ceux qui sont membres de la direction, peuvent assister aux réunions du comité à condition que, toutefois, aucun d'eux n'ait le droit de voter à de telles réunions et qu'il ne soit pas inclus au quorum du comité s'il n'est pas membre du comité.
- 2.3 Malgré l'article 2.2 qui précède, le comité tiendra, à chaque réunion régulière, une session à huis clos avec les auditeurs externes et une session distincte avec les auditeurs internes, et une session à huis clos, sans la présence de la direction ou des directeurs généraux. Le comité peut cependant, s'il le juge approprié, tenir des sessions à huis clos en présence des membres de la direction.
- 2.4 Le chef des services juridiques et de la gouvernance ou la personne désignée pour le remplacer agira à titre de secrétaire du comité.
- 2.5 Le comité présentera des rapports au conseil sur ses réunions et chaque membre du conseil pourra consulter les procès-verbaux et autres documents des réunions du comité, que l'administrateur soit membre ou non du comité.
- 2.6 Les auditeurs externes de la société seront avisés de chaque réunion du comité et peuvent convoquer une réunion du comité en avisant le président du comité d'une telle demande.

3. QUORUM

Le quorum nécessaire pour la marche des affaires aux réunions du comité sera la majorité des membres du comité. Le quorum, une fois établi, le restera, même si des membres du comité quittent la réunion avant la fin.



4. TÂCHES

Par les présentes, le conseil délègue au comité les tâches suivantes à exécuter pour le conseil et en son nom :

4.1 Information financière

Avant la divulgation de l'information au public, le comité examinera les documents suivants et fera des recommandations au conseil et, le cas échéant, aux conseils des filiales de la société qui sont des émetteurs assujettis, à des fins d'approbation :

- a) les états financiers annuels consolidés et audités ainsi que les états financiers intermédiaires consolidés et non audités de la société et ceux de ses filiales qui sont des émetteurs assujettis, selon la définition qu'en donnent les lois sur les valeurs mobilières applicables;
- b) les rapports de gestion annuels et intermédiaires sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société et ceux de ses filiales qui sont des émetteurs assujettis, selon la définition qu'en donnent les lois sur les valeurs mobilières applicables;
- c) les communiqués et les indications sur les bénéfices, le cas échéant;
- d) tous les autres documents financiers importants de divulgation de l'information de la société et ceux de ses filiales qui sont des émetteurs assujettis, y compris les prospectus, les communiqués comportant des résultats financiers, la notice annuelle et les paramètres concernant les risques liés au climat, la durabilité et l'information environnementale présentés dans l'information financière, notamment l'information présentée aux termes du cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques créé par le Conseil de stabilité financière.

4.2 Auditeurs externes de la société

Les auditeurs externes font rapport directement au comité et le comité voit aux tâches suivantes :

- a) nommer les auditeurs externes, sous réserve de l'approbation des actionnaires, et fixer leur rémunération:
- b) procéder à un examen annuel des auditeurs externes;
- c) superviser le travail des auditeurs externes, examiner et approuver leur plan d'audit annuel, y compris la portée de l'audit qui sera effectué et le degré de coordination entre les plans des auditeurs externes et internes;
- d) engager des discussions avec les auditeurs internes, les auditeurs externes et la direction sur la pertinence et l'efficacité des contrôles de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière de la société et obtenir des recommandations pour l'amélioration de ces contrôles ou de certains domaines où de nouveaux contrôles ou des contrôles ou des procédures plus détaillés sont souhaitables. Une attention particulière sera portée à la pertinence des contrôles internes pour prévenir ou découvrir tout paiement, toute opération ou procédure qui pourrait être jugé illégal ou par ailleurs inapproprié;
- e) tenir des réunions, sur une base régulière, avec les auditeurs externes sans la présence de la direction et leur demander de présenter un rapport sur tout désaccord important avec la direction en ce qui a trait à la communication de l'information financière, la résolution de ces désaccords et sur toute restriction imposée par la direction sur la portée et l'étendue des audits effectués par les auditeurs externes;
- f) approuver au préalable tous les services d'audit, les services liés à l'audit et les services non liés à l'audit qui sont fournis à la société ou à une de ses filiales par les auditeurs externes (et les sociétés membres de leur groupe), conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables; le comité peut aussi déléguer à un membre du comité le pouvoir d'approuver au préalable les services d'audit, les services liés à l'audit ou les services non liés à l'audit, à la condition qu'un rapport soit présenté au comité à cet égard à la première réunion prévue du comité suivant cette approbation au préalable;
- g) évaluer chaque année les compétences, l'expérience, les ressources et le rendement dans son ensemble de l'équipe des auditeurs externes et, le cas échéant, recommander au conseil la cessation de leurs fonctions ou la rotation de l'associé en audit responsable;
- h) au moins une fois l'an, obtenir et examiner un rapport des auditeurs externes décrivant : les procédures de contrôle de la qualité interne du cabinet; les questions importantes soulevées par le dernier examen du contrôle de la qualité interne ou par le contrôle du cabinet par des homologues ou par toute enquête gouvernementale ou enquête d'autorités professionnelles au cours des cinq exercices précédents relativement à un ou plusieurs audits indépendants exécutés par le cabinet; les mesures prises pour traiter de ces questions et tous les liens entre les auditeurs externes et la société;
- i) chaque année, ou plus souvent au besoin, évaluer et confirmer l'indépendance, l'objectivité et l'esprit critique des auditeurs externes et exiger de ceux-ci qu'ils fassent parvenir au comité un rapport annuel concernant leur indépendance, rapport devant contenir de l'information concernant toutes les missions (et les frais qui y sont liés) que leur a confiées la société et les liens pouvant avoir un effet sur l'objectivité et l'indépendance des auditeurs externes;
- j) exiger des auditeurs externes qu'ils fassent parvenir au comité une lettre-contrat annuelle;
- k) examiner les lettres postérieures à l'audit et les lettres de recommandation contenant les recommandations des auditeurs externes et la réponse de la direction;
- I) passer en revue les rapports des auditeurs externes;
- m) approuver au préalable l'engagement d'employés ou d'anciens employés des auditeurs actuels ou précédents, conformément aux lois sur les valeurs mobilières et aux politiques de la société qui s'appliquent.



4.3 Auditeurs internes

Les auditeurs internes feront rapport sur le plan fonctionnel au comité et sur le plan administratif, au chef des services financiers de la société. Le comité devra :

- a) examiner et approuver la décision de la direction quant à la nomination de l'auditeur en chef interne, sa cessation d'emploi ou son remplacement;
- b) examiner et étudier les objectifs de rendement annuel, l'évaluation du rendement et le régime de rémunération de l'auditeur en chef interne;
- c) superviser le travail des auditeurs internes, y compris l'examen et l'approbation du plan d'audit interne annuel et des modifications qui y sont apportées;
- d) examiner le rapport des auditeurs internes sur l'état des constatations importantes des auditeurs internes, leurs recommandations et la réponse de la direction et examiner tout autre rapport des auditeurs internes:
- e) approuver chaque année les objectifs de rendement de la fonction interne et passer en revue annuellement la portée des responsabilités et de l'efficacité de l'équipe d'audit interne, ses liens hiérarchiques, ses activités, sa structure organisationnelle et ses ressources, son indépendance à l'égard de la direction, ses références professionnelles et sa relation de travail avec les auditeurs externes;
- f) examiner et approuver le mandat d'audit interne et les mises à jour de celui-ci au moins une fois tous les cinq ans (ou plus tôt au besoin).

Les auditeurs internes feront leur rapport relativement à leurs activités au comité, sur une base trimestrielle, et auront également un accès direct au président du comité lorsqu'ils le jugeront nécessaire.

4.4 Dénonciations et traitement des plaintes en matière de déontologie et de contrôles internes

Le comité devra s'assurer que la société a mis en place les procédures adéquates :

- a) concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit;
- concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les salariés de la société, de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit.

Le chef de la direction, le chef des services financiers ou l'auditeur en chef présentera des rapports au comité sur toute fraude, importante ou non, qui engage des membres de la direction ou d'autres salariés ayant un rôle important à jouer dans les contrôles internes de la société, et le comité examinera ces rapports. Si le nom du chef de la direction, du chef des services financiers ou de l'auditeur en chef est mentionné dans une plainte, le directeur de la déontologie s'adressera directement au président du comité.

Le comité passera en revue les rapports trimestriels portant sur les violations en matière de déontologie en ce qui concerne les contrôles internes sur l'information financière ou les cas de fraude impliquant des membres de la direction ou d'autres employés qui jouent un rôle quant aux contrôles internes sur l'information financière de la société. L'auditeur en chef présentera des rapports semestriels au comité sur les résultats des enquêtes sur les dénonciations et sur les plaintes en matière de déontologie et de contrôles internes mettant en cause l'intégrité de l'information financière, et le comité étudiera ces rapports.

4.5 Comptabilité et gestion financière

Le comité examinera :

- a) avec la direction et les auditeurs externes, les principales méthodes comptables de la société, y compris l'effet de méthodes comptables et des estimations, des risques et des jugements de rechange clés qui pourraient avoir un effet important sur les résultats financiers et s'ils doivent ou non être intégrés dans le rapport de gestion;
- b) les nouvelles questions comptables et l'effet qu'elles peuvent avoir sur la communication de l'information financière de la société;
- c) les jugements, les hypothèses et les estimations d'importance présentés par la direction dans la préparation des états financiers;
- d) l'évaluation par les auditeurs internes ou externes des systèmes de contrôles internes de la direction et la réponse de la direction aux faiblesses relevées;
- l'évaluation effectuée par la direction de la pertinence et de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles de divulgation de l'information et des contrôles internes de la société en ce qui a trait à la communication de l'information financière;
- f) les audits se rapportant aux observations de la direction sur l'efficacité et le rendement de projets, de processus, de programmes ou de services déterminés;
- g) l'approche de la direction pour la sauvegarde des biens, des données et des systèmes d'information de la société, la pertinence de la dotation à l'égard des fonctions financières clés et leurs projets d'amélioration;
- h) les études effectuées de manière provisoire à l'interne et celles qui sont effectuées après la réalisation des grands projets d'investissement de capitaux.



4.6 Solvabilité, plans à l'égard de la trésorerie et politique financière

Le comité, avec la direction, examinera :

- a) les politiques financières de la société et la conformité avec de telles politiques;
- b) la solvabilité de la société;
- c) la liquidité de la société;
- d) d'importantes questions en matière de trésorerie, y compris les plans financiers.

4.7 Questions juridiques et réglementaires

Le comité examinera avec la direction les auditeurs externes et les conseillers juridiques, tout litige, toute réclamation ou toute autre éventualité, y compris les avis de cotisation, qui pourrait avoir un effet important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la société;

- a) une fois l'an, les liens de la direction avec les autorités de réglementation et sa conformité avec leurs exigences ainsi que l'exactitude des dépôts de l'information requise auprès des autorités de réglementation, et ce, en temps voulu;
- b) les rapports trimestriels provenant du chef des services juridiques et de la gouvernance sur le respect des lois et des règlements;
- c) la politique de lutte contre la corruption et recommandera toute modification importante à y apporter au conseil aux fins d'approbation.

4.8 Gestion des risques

Le comité :

- a) examinera les rapports relatifs à l'évaluation annuelle des risques de la société et les mises à jour qui y sont apportées;
- sauf dans la mesure où le conseil se réserve cette responsabilité ou l'a déléguée à un autre comité du conseil, examinera la mise en œuvre par la direction des politiques et des procédures sur les risques et évaluera la pertinence et l'exhaustivité de ces politiques et procédures;
- c) étudiera les rapports relatifs à la sécurité (y compris la cybersécurité);
- d) étudiera les rapports sur la gestion des risques financiers, y compris l'exposition à des dérivés et les politiques afférentes;
- e) étudiera les rapports sur la gestion des risques fiscaux et la gouvernance;
- f) étudiera les rapports sur la continuité des activités, la planification de la reprise après sinistre de la société et sur la surveillance des risques ou des menaces externes pour la société, y compris des risques physiques et transitoires liés au climat;
- g) examinera d'autres questions traitant de la gestion des risques que de temps à autre le comité peut juger souhaitable ou que le conseil peut spécifiquement demander.

4.9 Régimes de retraite

Sous réserve des statuts de la société et des pouvoirs et fonctions du conseil, le conseil délègue par les présentes au comité les pouvoirs et les fonctions suivantes qu'il doit exécuter pour le conseil et en son nom à l'égard de chaque régime de retraite, à l'exception des pouvoirs et fonctions expressément délégués au comité responsable des personnes, de la culture et de la rémunération à l'égard des régimes de retraite complémentaires (« RRC ») pour la haute direction. Ces pouvoirs et fonctions délégués font l'objet d'exceptions et de limitations dans certains cas où les documents du régime de retraite visé prévoient que certains pouvoirs et fonctions sont attribués à diverses parties autres que le conseil ou la société. Le comité examinera régulièrement des résumés du rendement des placements de chaque régime de retraite ainsi que les états financiers audités annuels pour les régimes de retraite.

4.10 Surveillance des risques associés aux régimes de retraite

Sauf dans la mesure réservée par le conseil ou déléguée au comité des personnes, dans l'exercice de ses pouvoirs et de ses fonctions, le comité sera chargé de superviser et de dépister en temps utile les risques importants liés à l'administration et aux activités de placement des régimes de retraite, et de mettre en œuvre des systèmes et des processus adéquats pour dépister et gérer ces risques.

4.11 Structure des régimes de retraite

- a) Création, fusion et dissolution d'un régime de retraite Le comité examinera et recommandera au conseil d'approuver toutes les décisions relatives à la création, à la fusion ou à la dissolution d'un régime de retraite, ou à la modification fondamentale de la nature des mécanismes de pension d'un régime de retraite.
- b) Nomination de fiduciaires Le comité examinera et recommandera au conseil d'approuver la nomination du fiduciaire de chaque régime de retraite, y compris toute nomination en cas de destitution ou de démission d'un fiduciaire d'un régime de retraite, conformément à la convention de fiducie applicable.
- c) Convention de fiducie Le comité examinera et recommandera au conseil d'approuver toute convention de fiducie entre la société, en tant que promoteur d'un régime de retraite, et le fiduciaire, ainsi que toute modification de cette convention entraînant un changement fondamental dans la nature de la convention de fiducie.



- d) Modifications des régimes Le comité approuvera toutes les modifications apportées à un régime de retraite qui, de l'avis de l'actuaire du régime de retraite en question, ont une incidence sur le coût des prestations de retraite. Le comité peut toutefois, à son gré et selon les modalités qu'il peut juger appropriées de temps à autre, déléguer au comité de gestion de retraite le pouvoir d'approuver les modifications de tout régime de retraite lorsque ces modifications n'entraînent pas une augmentation du coût des prestations de retraite dépassant le montant maximal indiqué par le comité, ou lorsque ces modifications sont nécessaires pour maintenir l'enregistrement du régime de retraite aux termes des lois en vigueur.
- e) Programmes de constitution de rentes Le comité approuvera tous les programmes de constitution de rentes et délègue au comité de gestion de retraite le pouvoir de réaliser l'opération.

4.12 Gouvernance des régimes de retraite

- a) Structure de gouvernance, comme il est indiqué dans la politique de gouvernance des régimes de retraite de TELUS au moins une fois tous les cinq ans, le comité examinera la structure de gouvernance des régimes de retraite et la politique de gouvernance des régimes de retraite de TELUS, qui définit les principaux organes décisionnels ainsi que le mandat, la portée, les fonctions et les responsabilités de ces organes décisionnels, et recommandera au conseil d'approuver toute modification à cet égard. Le comité peut toutefois examiner et approuver les modifications apportées à la structure de gouvernance lorsque ces modifications ne donnent pas lieu à un changement fondamental de la nature de la structure de gouvernance.
- b) Mandat du comité de gestion de retraite Le comité examinera et approuvera périodiquement le mandat du comité de gestion de retraite et surveillera le respect de ce mandat par le comité de gestion de retraite.
- c) Mandat du chef des services financiers de la société Le comité examinera et approuvera périodiquement le mandat du chef des services financiers de la société en ce qui concerne la gestion et l'administration des régimes de retraite.

4.13 Évaluation et capitalisation des régimes de retraite

- a) Politique de financement Le comité examinera et recommandera au conseil pour approbation, au moins une fois tous les cinq ans, une politique de financement qui énonce des lignes directrices concernant l'évaluation et le financement des obligations des régimes de retraite à prestations définies.
- b) Principales hypothèses actuarielles Le comité et le chef des services financiers examineront et approuveront, au moins une fois par année, les principales hypothèses actuarielles pour l'évaluation et le financement des obligations des régimes de retraite à prestations définies.
- c) Évaluation actuarielle Le comité examinera l'évaluation actuarielle des régimes de retraite à prestations définies établie par l'actuaire des régimes de retraite, telle qu'elle est approuvée par le comité de gestion de retraite, sous réserve de l'approbation des cotisations aux régimes de retraite par le chef des services financiers.
- d) Bonification des prestations Le comité examinera et approuvera, au moins une fois par année, toute bonification des prestations, comme le prévoient les documents des régimes de retraite respectifs, comme le transfert de tout surplus ou l'indexation au coût de la vie.

4.14 Politique de répartition de l'actif et programme de placements des régimes de retraite

- á) Étude sur la gestion actif-passif et politique de répartition de l'actif à long terme des régimes de retraite à prestations définies – Une fois tous les cinq ans, ou plus fréquemment si nécessaire, le comité réalisera une étude sur la gestion actif-passif afin d'établir la politique de répartition de l'actif à long terme quant à la proportion des actifs à investir dans différentes catégories d'actifs, en moyenne, à long terme.
- b) Déclaration de principes en matière de placement Le comité examinera et approuvera, au moins une fois tous les cinq ans, une déclaration de principes en matière de placement qui énonce les hypothèses fondamentales et la raison qui sous-tend l'élaboration des politiques de placement et la gestion des actifs des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations déterminées.

4.15 Activités et mise en œuvre des régimes de retraite

- a) Nomination de l'auditeur Le comité désignera chaque année l'auditeur externe des régimes de retraite.
- b) Nomination de l'actuaire Le comité désignera chaque année l'actuaire des régimes de retraite.
- c) Politique relative aux conflits d'intérêts et au code de conduite Le comité examinera et approuvera, au moins une fois tous les cinq ans, la politique relative aux conflits d'intérêts et au code de conduite.

4.16 Autres

Le comité examinera :

- a) le respect de la politique relative aux dépenses de la haute direction en ce qui a trait aux dépenses du conseil et du chef de la direction;
- b) les opérations importantes avec des parties apparentées et les conflits d'intérêts actuels et éventuels pouvant en découler afin de vérifier leur bien-fondé et si la divulgation de l'information est appropriée;
- c) les politiques en matière de divulgation de l'information de la société et transmettra toute recommandation visant des modifications importantes au conseil; et évaluera, au moins une fois l'an, la pertinence de ce mandat et le rendement du comité et il transmettra son évaluation et toute recommandation visant des modifications au comité de gouvernance;
- d) au moins chaque deux ans, la politique relative à l'aviation de la société.



Le comité se verra déléguer d'autres tâches et responsabilités et examinera d'autres questions que le conseil lui adressera de temps à autre.

5. POUVOIRS

Le comité, en remplissant son mandat, aura les pouvoirs suivants :

- a) engager des conseillers juridiques indépendants et d'autres conseillers et fixer leur rémunération;
- b) communiquer directement avec le chef des services financiers, les auditeurs internes et externes, le chef du Bureau de la conformité, le chef des services juridiques et de la gouvernance ainsi que tout autre membre de la direction que le comité juge pertinent;
- c) déléguer des tâches aux membres du comité ou à des sous-comités;
- d) avoir accès à un financement approprié déterminé par le comité pour l'exécution de ses fonctions.

